

## La morphologie du territoire

La topographie  
L'hydrologie

## La formation du paysage

Carte de Cassini XVIII°  
Carte d'état major 1862  
Carte d'état major 1939  
Carte d'état major 1960  
Carte IGN 1994  
Photo aérienne IGN 2000

## La structure foncière

Le recueil des eaux  
Les chemins ruraux  
Les tracés "modernes"

## L'occupation du territoire

Les boisements  
Les prairies en 1960  
Les prairies aujourd'hui  
Les grandes cultures  
Les ensembles bâtis

## Les espaces publics

Les routes et chemins  
Les lieux de vie collective

## L'eau et le végétal

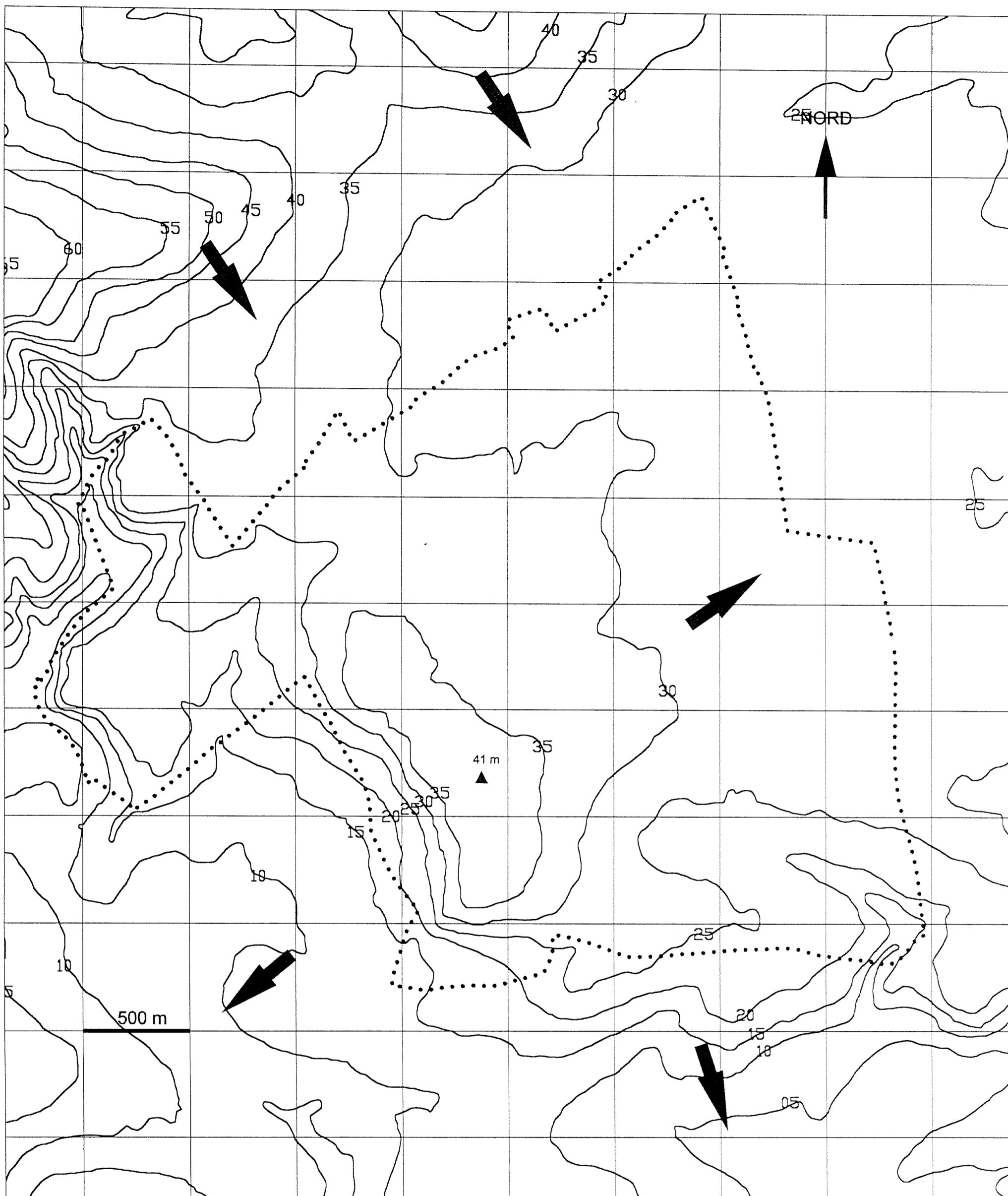
Les éléments remarquables du paysage communal  
Les mares  
Les fossés  
Les arbres isolés  
Les haies  
Les alignements d'arbres au bord des routes  
Les plantations autour des fermes  
Le jardinage

## Le bâti

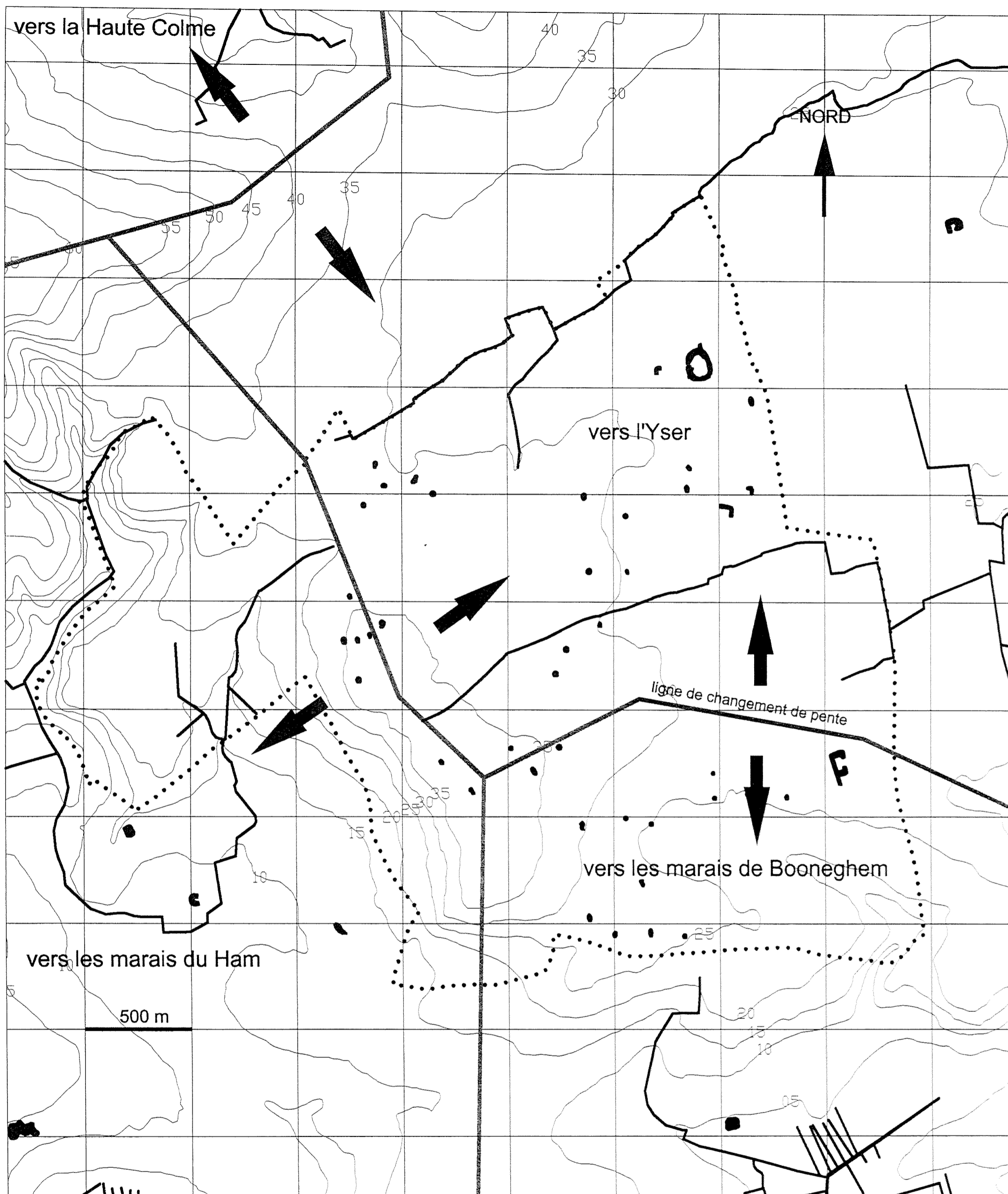
Les éléments remarquables du paysage communal  
Les fermes  
Les maisons isolées  
Les maisons du bourg  
Les matériaux et couleurs

## L'état des projets

Les projets en cours et futurs  
L'extension de l'école  
Le carrefour des routes départementales RD 928 et RD 26



L'ampleur des variations de la topographie est faible. Elle suffit cependant, par les différents mode d'occupation du sol qu'elle engendre, à déterminer plusieurs ensembles paysagers aux caractéristiques particulières comme la profondeur des vues, le pittoresque ou encore la modernité. La commune est implantée sur le plateau en bordure de la plaine de l'Aa. Le plateau descend lentement vers l'est. A l'ouest, la topographie définit en partie les limites communales, au nord ouest avec le mont de Watten, au sud est avec la plaine de l'Aa. Le point haut de la commune est à 41 m, il est situé au croisement de la route départementale 928 et du chemin des Lièvres qui longe la ligne de changement de pente entre le plateau et le coteau. Point de vue intéressant, il offre un panorama à 360 ° et des vues lointaines en direction du plateau et la vallée de l'Aa.



La commune est divisée en deux principaux bassins versants, le plus important est celui de l'Yser. Celui de l'Aa se divise lui même en deux, un coteau orienté vers les marais de Ham, l'autre étant orienté vers les marais de Booneghem. Chacun de ces versants définit un paysage et un mode d'occupation particulier. Le plateau offre des vues sur lui même sur les cultures, les prairies, les fermes et le village qu'il accueille. Les coteaux ouvrent largement les vues en direction de la vallée. Le coteau versant vers le marais de Ham ne compte presque pas d'habitations, il comprend par ailleurs les seuls ensembles boisés de la commune. Sur le versant du marais de Booneghem une dépression définit un paysage introverti et relativement fermé qui diffère fortement des paysages ouverts qui caractérisent une grande partie du territoire communal.



Bien que les récentes opérations de remembrement en aient en partie estompé certains tracés, la forme du parcellaire accompagne le mode d'occupation du sol et détermine le paysage qui en résulte. La topographie, les bassins versants, les ruisseaux donnent une première structure au découpage foncier. Ils définissent de grands ensembles présentant certains caractères similaires. Ainsi le changement d'orientation du parcellaire est relativement net de part et d'autre de la ligne de changement de pente entre le plateau et le coteau. Sur le plateau, le ruisseau affluent de l'Yser délimite à son tour des ensembles aux orientations distinctes.



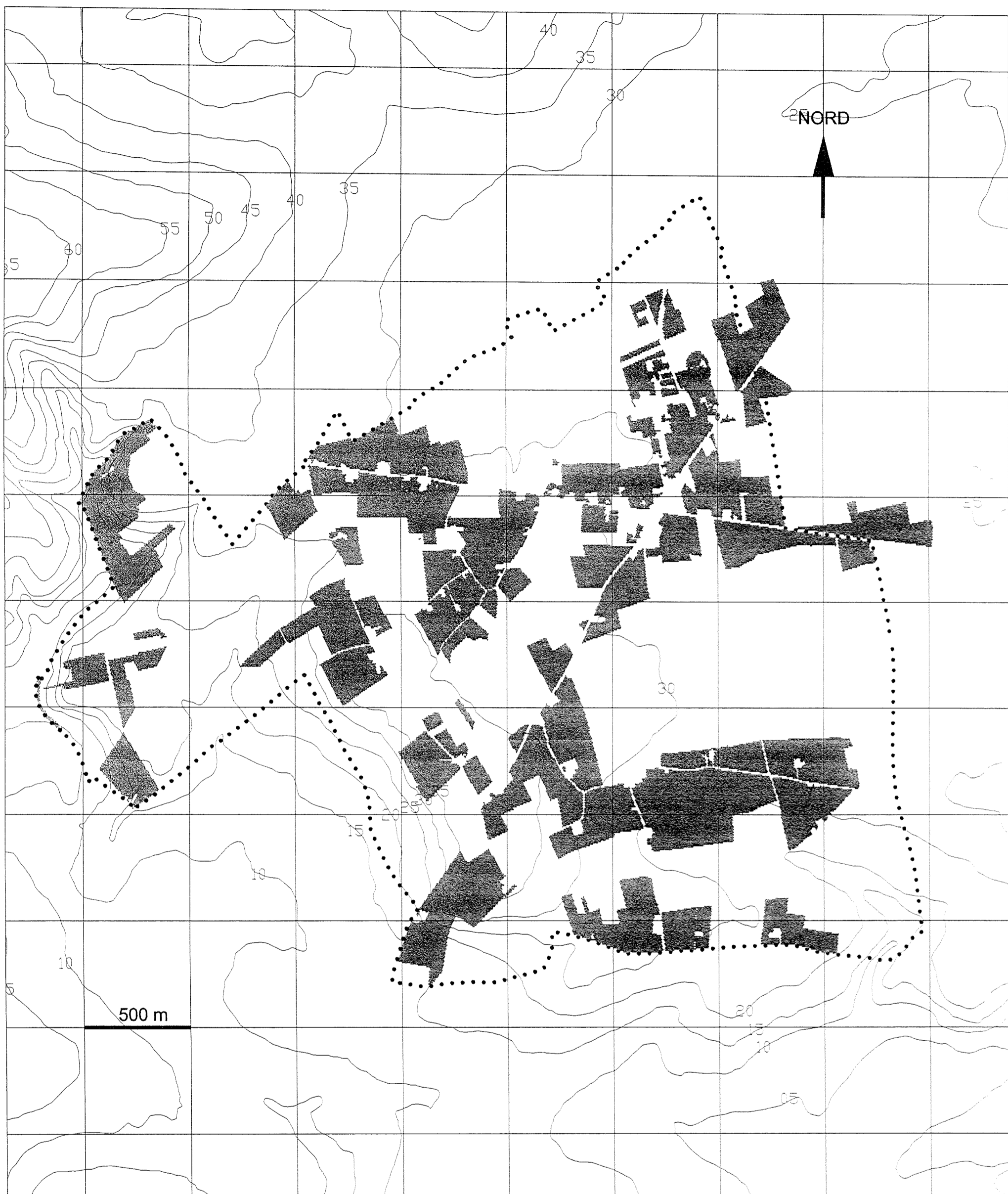
Plus que l'ancienne voie romaine, ce sont les chemins ruraux qui desservent les champs et déterminent l'orientation des parcelles et par voie de conséquence l'implantation des constructions.



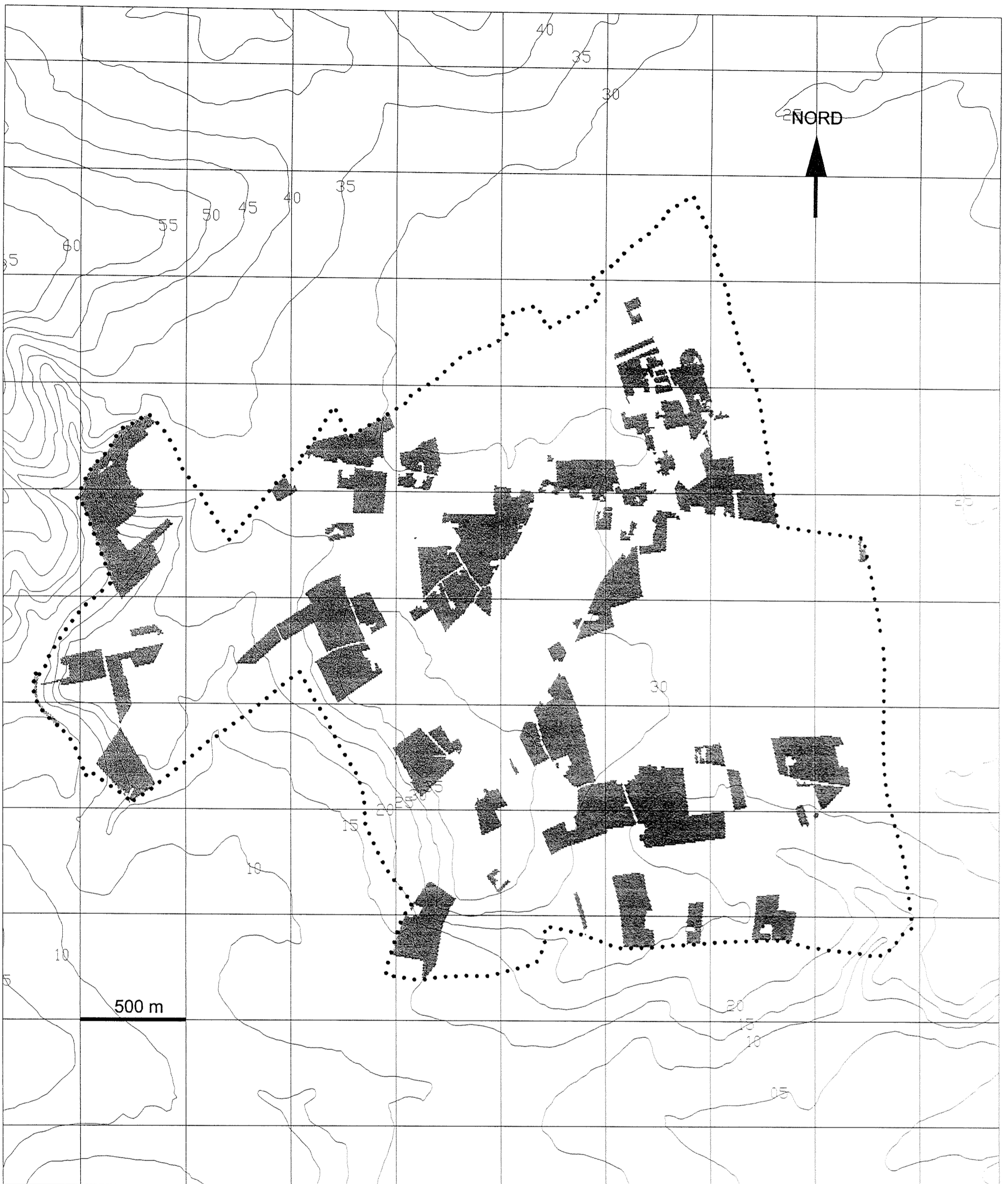
La route départementale RD928 détermine dans une moindre mesure le découpage et l'orientation des parcelles. Elle paraît par endroits comme un élément rapportée, peu inscrit dans une structure foncière qui lui est antérieure. Avec le temps la rupture créée par ce nouveau tracé dans la trame foncière de l'époque c'est estompée, les constructions se sont alignées en bordure de la voie. Il ne pourra en être de même pour le tracé du TGV qui coupe lui aussi le parcellaire en diagonale, que s'il s'accompagne d'une mutation profonde de ses abords.



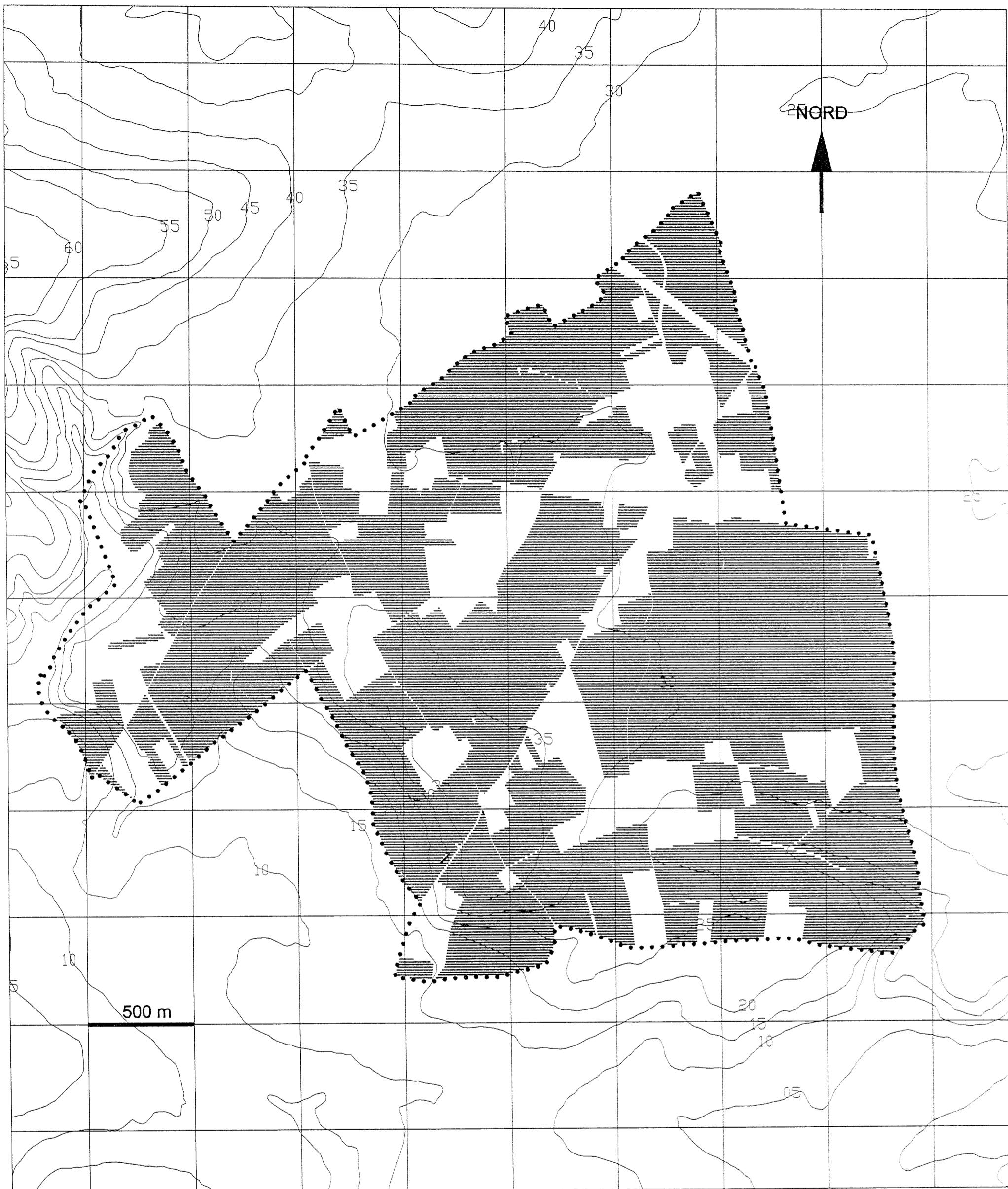




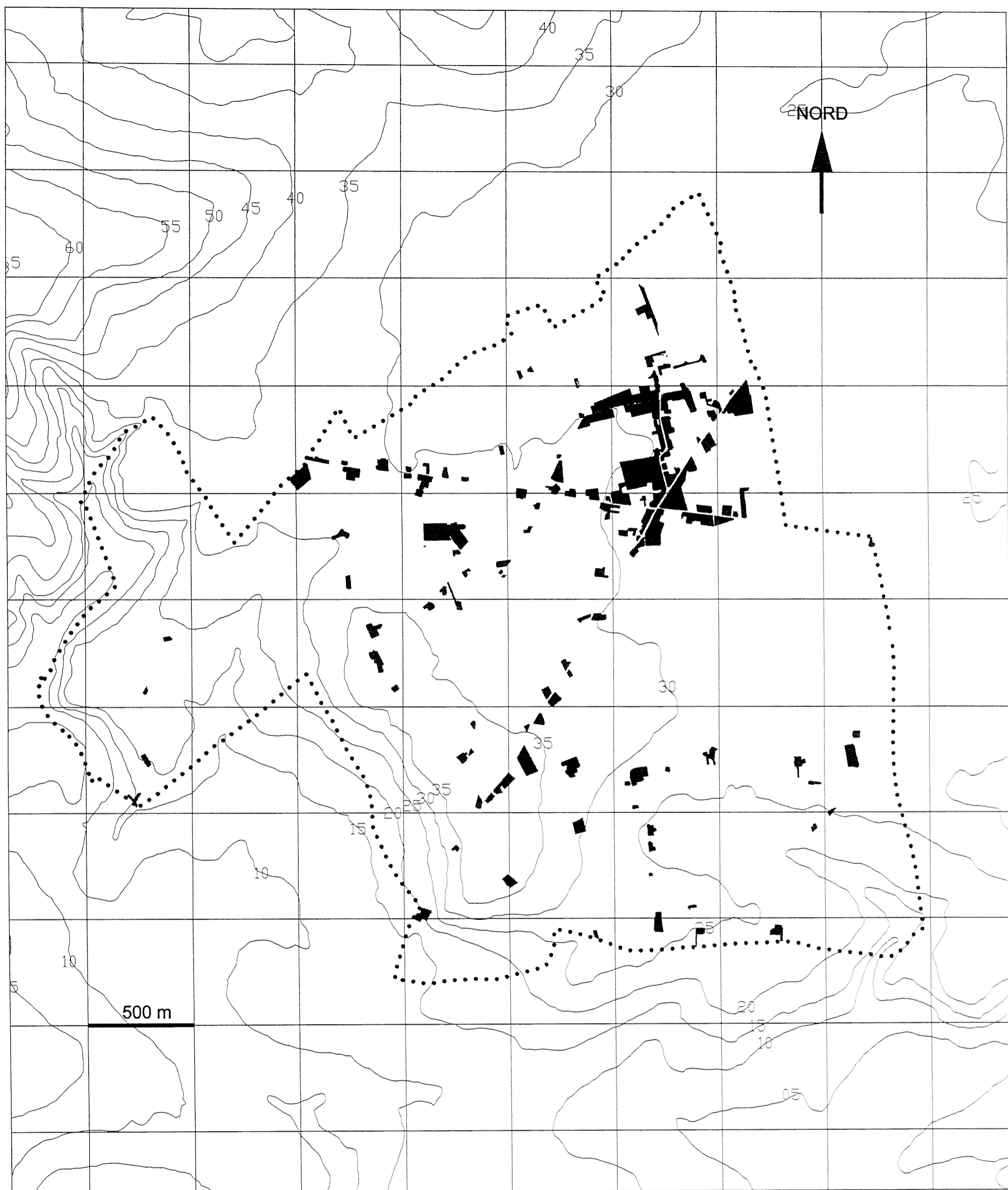
Les prairies bordées de haies bocagères et plantées d'alignement de saules têtards font la particularité du paysage de la commune. A cette époque une grande partie de la commune est vouée à l'élevage. Les routes sont alors bordées haies exploitées pour leur bois, parmi lesquelles quelques arbres de grand développement créent des ponctuations verticales dans un paysage à la topographie très douce.



Aujourd'hui, bien que la commune de Lederzeele soit mentionnée comme celle du département qui compte le plus grand nombre de bovins par kilomètre carré, le nombre de parcelles vouées à l'élevage a fortement diminué, mais demeurent encore relativement nombreuses. Elles sont réparties sur l'ensemble de la commune. Les ensembles les plus importants sont regroupés autour des fermes en limite du coteau.



Les cultures définissent un paysage ouvert et de grande échelle. Elles laissent filer les vues. Selon les saisons Elles introduisent des variations fortes dans la coloration, le graphisme et la structuration des paysages. Elles sont inhérentes à une certaine modernité. Cette évolution de l'économie de l'agriculture se traduit directement dans le changement du paysage qui voit la disparition progressive des prairies et des formes végétales qui leur sont associées. Les remembrements récents n'ont fait qu'accentuer ce phénomène.



Les fermes, sont régulièrement dispersées dans la campagne. Elles sont nombreuses le long de la route de Buysseure, du chemin des Lièvres et de la RD 26. Les bâtiments d'habitation et d'exploitation sont généralement regroupés autour de cours, implantés directement en bordure des routes et chemins, et accompagnés de masses végétales importantes sur leur périphérie. La disposition des constructions le long des principaux axes de circulations contribue à donner de la commune l'impression d'une campagne habitée. Le long de le RD 928 la nature des constructions est souvent associée à la vocation de lien de communication de la route, on y trouve les commerces, les entrepôts. Le bâti aggloméré est implanté en bordure des rues de façon continue au droit des deux noyaux centraux.

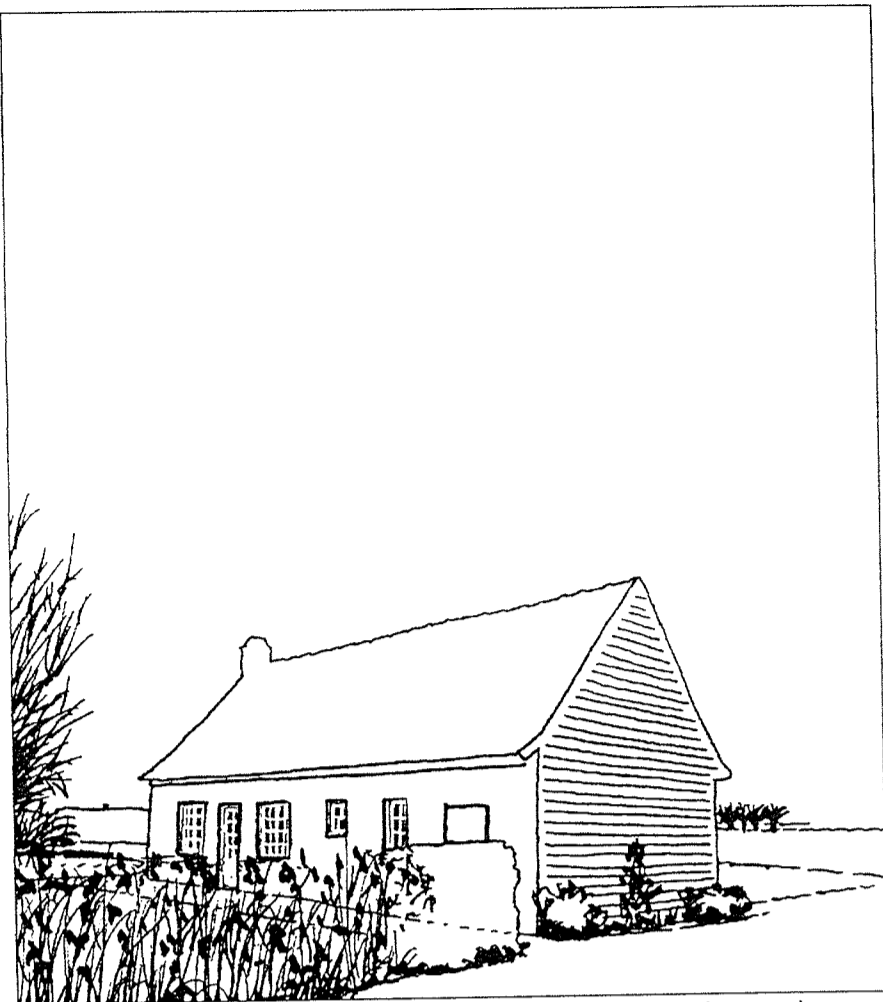


1 / cours de ferme chemin de l'Arguenee

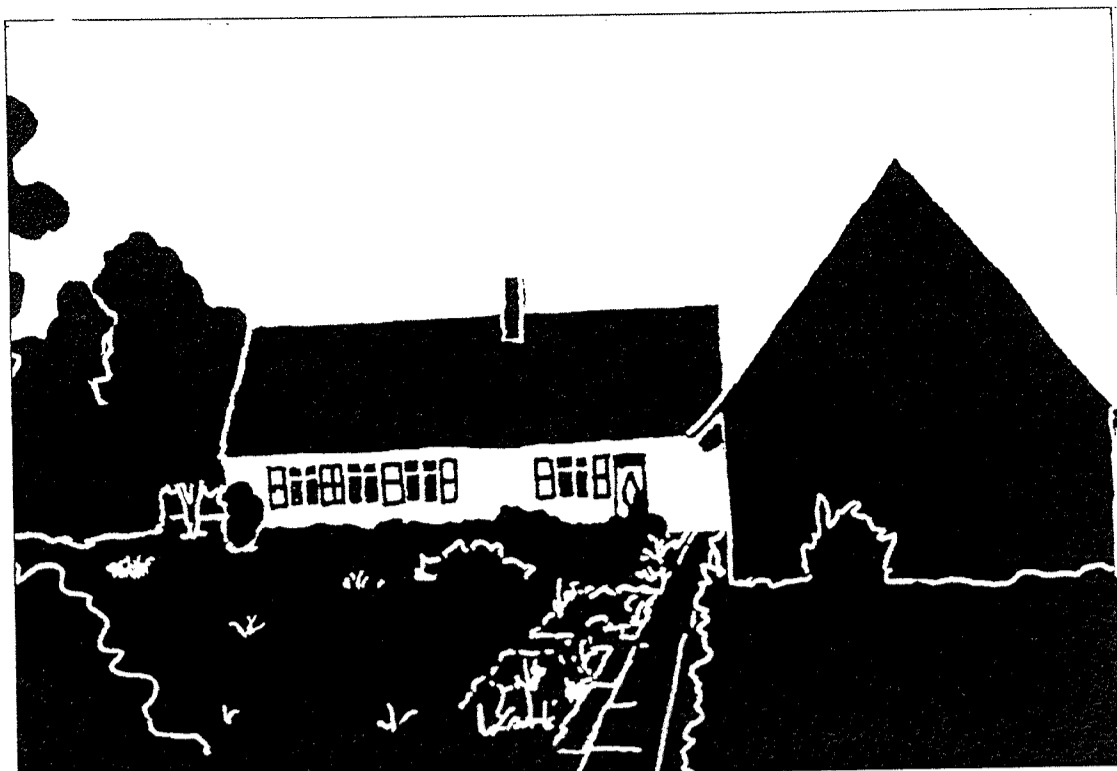


2 / bâtiment d'exploitation en bordure du chemin de Booneghem

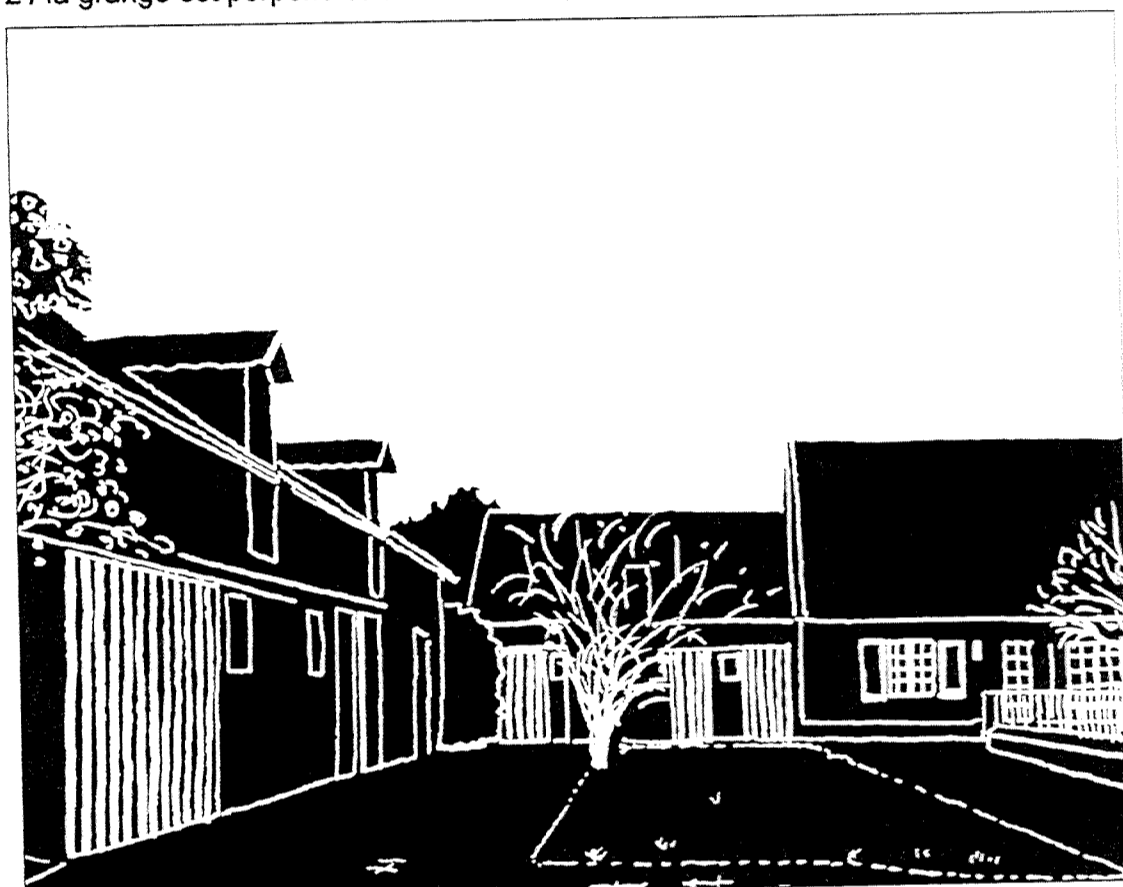




1 / habitation et grange sont regroupées dans un même volume



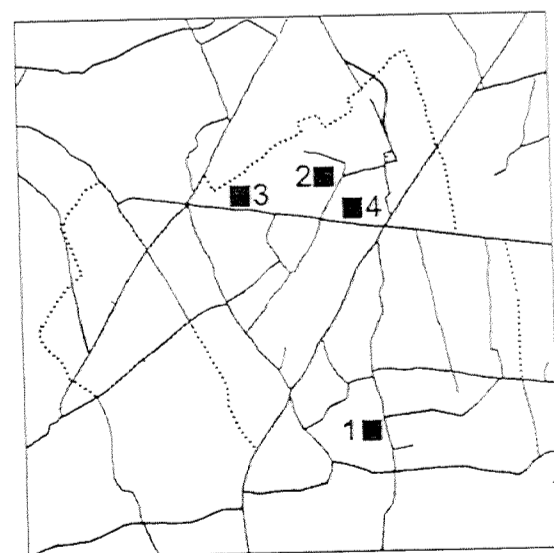
2 / la grange est perpendiculaire à la route, la maison lui fait face

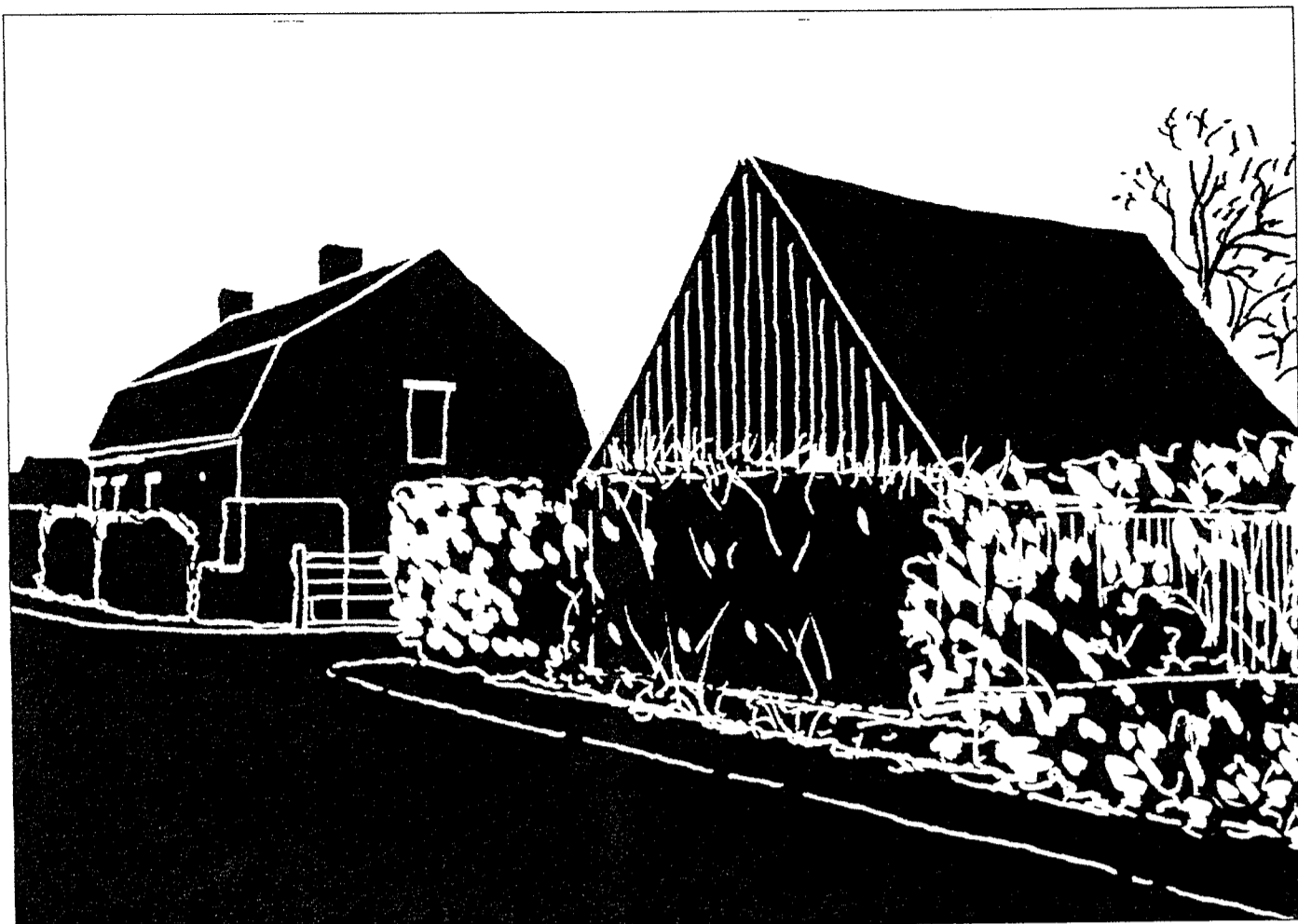


4 / les granges et la maisons forme une cours d'entrée



2 / maisons jumelles au milieu des champs





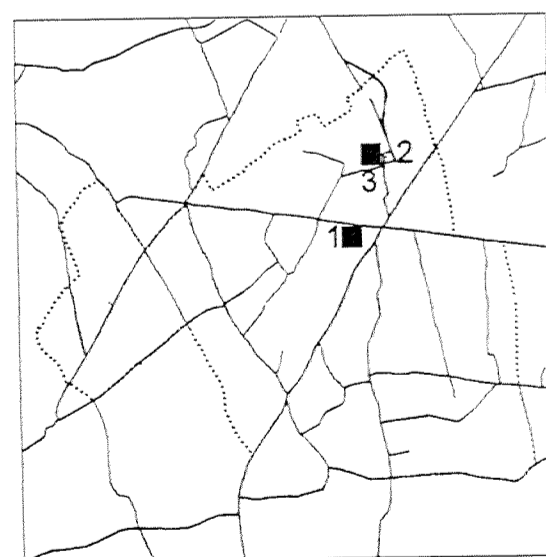
1 / maison et dépendance sont implantées en bordure de la route de Watten



2 / juxtaposition des volumes, coté jardin



3 / alignement des façades en bordure du contour de l'Eglise





Direction  
Départementale  
de l'Équipement  
Nord

# COMMUNE DE LEDERZEELE

Construction de salles  
de garderie et de classe

Plan masse



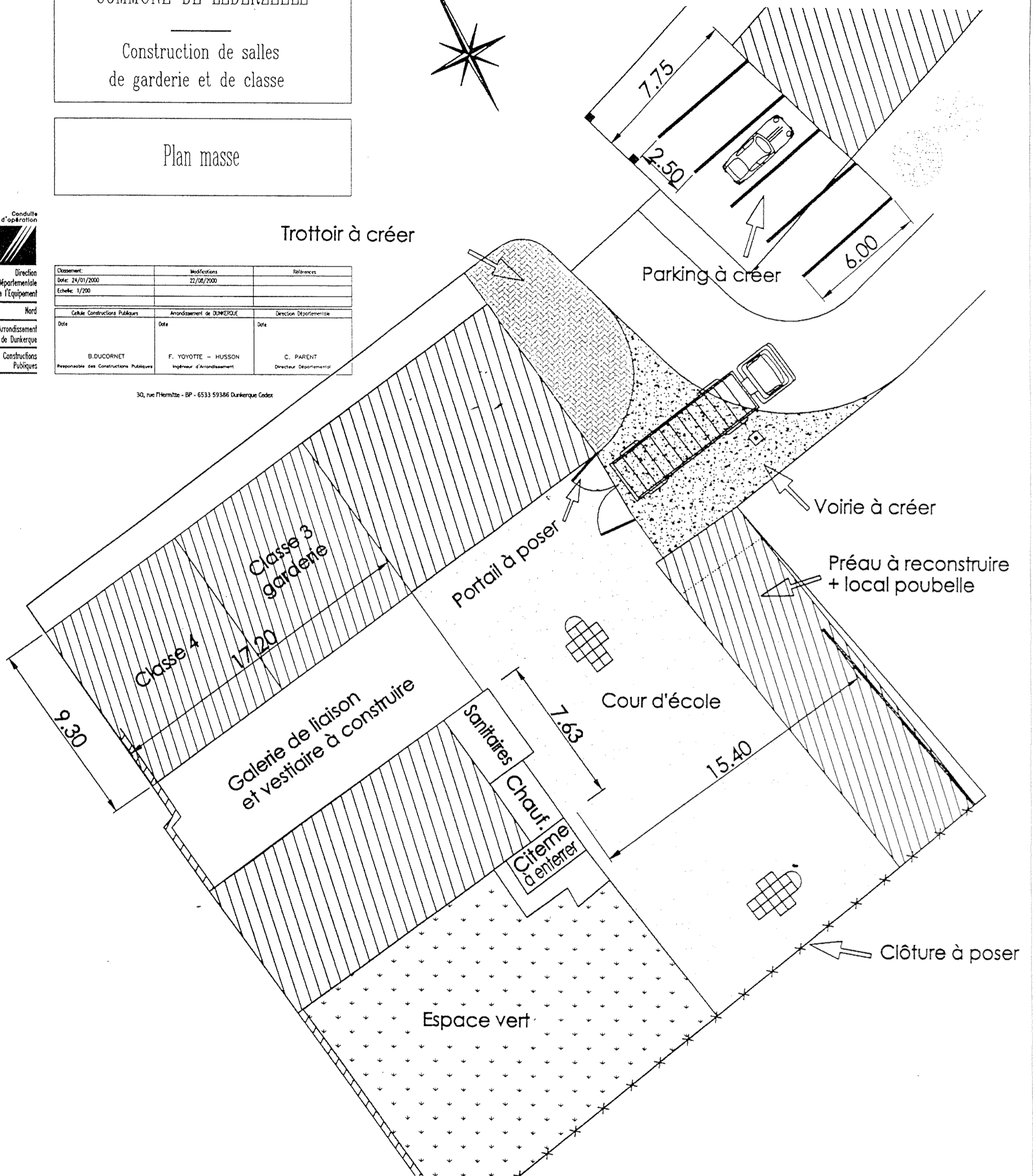
Candulle  
d'opération



Direction  
Départementale  
de l'Équipement  
Nord  
Arrondissement  
de Dunkerque  
Constructions  
Publiques

Classement:	Modifications	Références
Date: 24/01/2000	22/08/2000	
Echelle: 1/200		
Cellule Constructions Publiques	Arrondissement de DUNKERQUE	Direction Départementale
Date	Date	Date
B. DUCORNET Responsable des Constructions Publiques	F. YOYOTTE - HUSSON Ingénieur d'Arrondissement	C. PARENT Directeur Départemental

30, rue l'Herminette - BP - 6533 59386 Dunkerque Cedex







**Conseil Général**  
Département du Nord

DIRECTION GÉNÉRALE  
ENSEIGNEMENT - PATRIMOINE - INFRASTRUCTURES

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES INFRASTRUCTURES

PLAN ROUTIER DEPARTEMENTAL - OPERATION DK.G.009

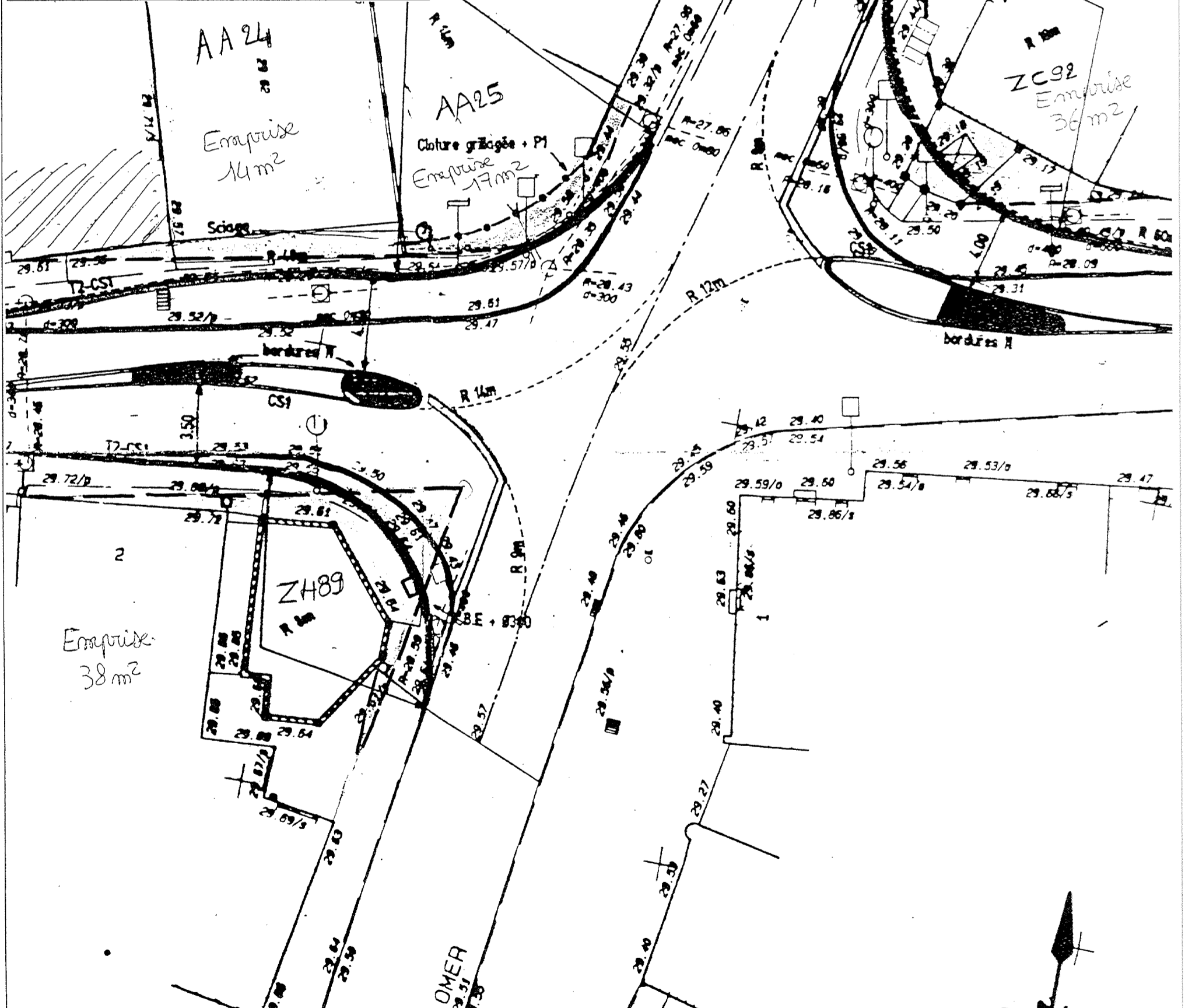
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
COMMUNE DE LEDERZEELE

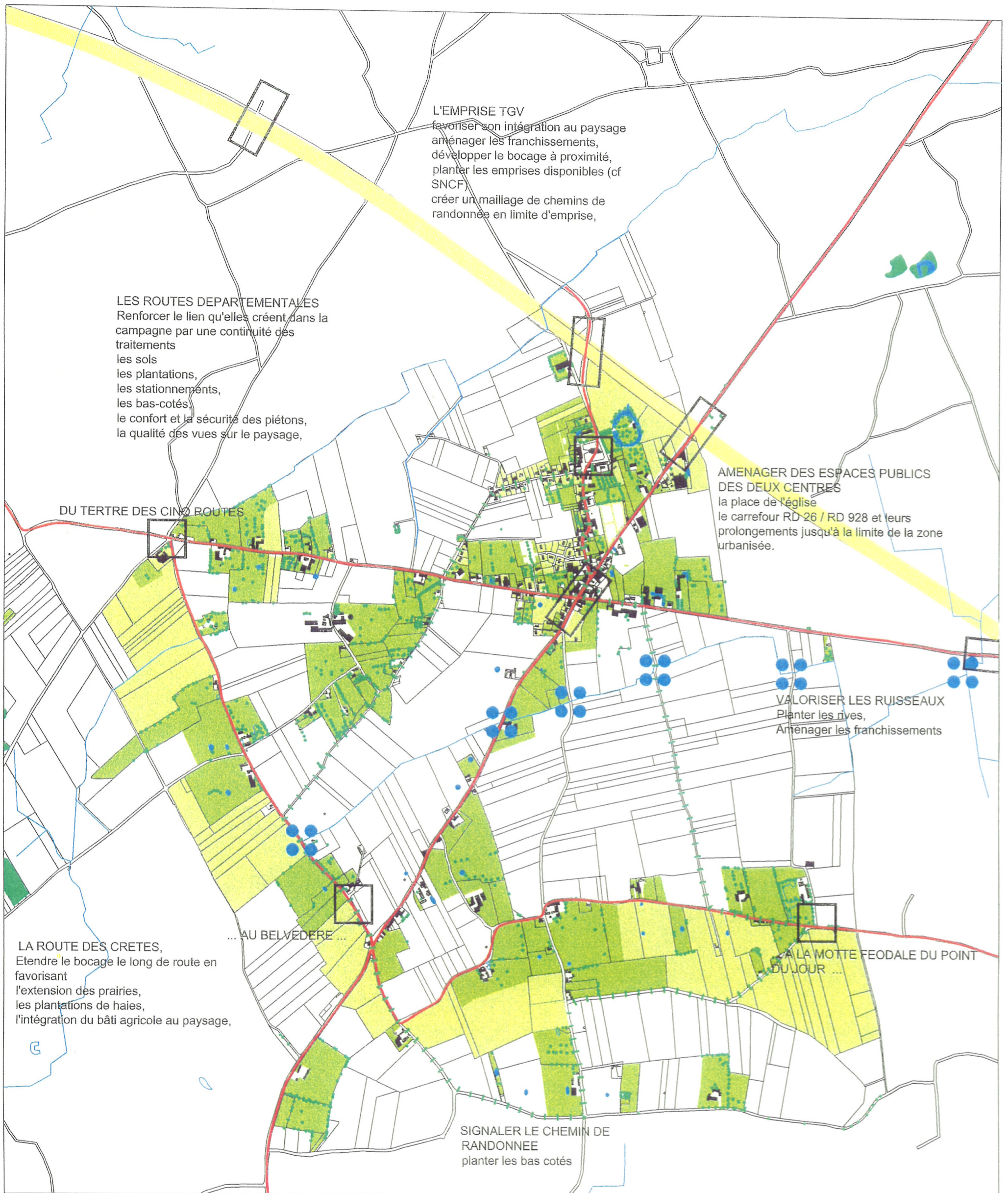
**R.D. 26 - R.D. 928**  
**AMENAGEMENT DU CARREFOUR**

AVANT PROJET SOMMAIRE

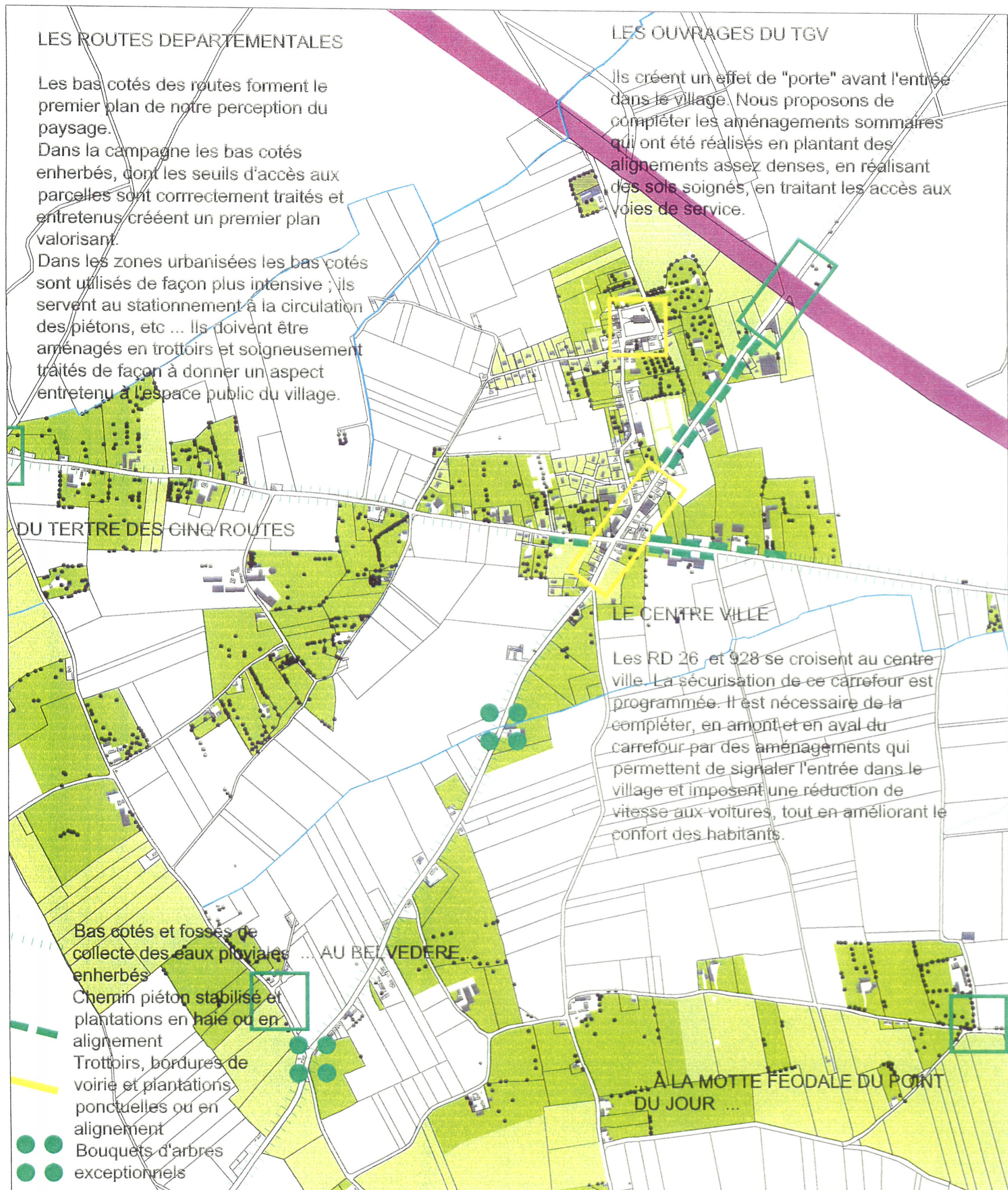
PLAN D'ENSEMBLE

Classement du dossier : D 29.9		
Modifications :		Echelle : 1/200
N°	Date	Nature
		Référence de la pièce
		2
MAITRISE D'ŒUVRE		MAITRISE D'OUVRAGE
UNITE TERRITORIALE DE DUNKERQUE	DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES INFRASTRUCTURES	DIRECTION GENERALE ADJOINTE
M. GILLO P. Responsable de l'U.T.	M. LEBEGUE J.M. Directeur	M. DELAHAYE J. Directeur Général Adjoint
Dunkerque, le 26 mai 2000	Lille, le	Lille, le





La mise en valeur du paysage de Lederzeele peut se décliner à deux échelles de temps. Dans une première étape les espaces publics (essentiellement les routes et leurs bas-cotés) dont la ville ou le département ont la maîtrise foncière peuvent être améliorés par les aménagements qualitatifs tels que plantation, création de trottoirs, organisation du stationnement ... A plus long terme une politique d'orientation sur les terrains privés peut être menée au travers des documents réglementaires pour inciter les propriétaires à préserver et étendre le bocage et les prairies, ou à construire selon certaines dispositions et certains types de programmes. Enfin la commune peut créer des réserves foncières afin d'assurer la création de chemins et de rues qui compléteront le maillage existant (le long de l'emprise TGV et dans le centre notamment).



**LES ROUTES DEPARTEMENTALES**

Les bas cotés des routes forment le premier plan de notre perception du paysage.

Dans la campagne les bas cotés enherbés, dont les seuils d'accès aux parcelles sont correctement traités et entretenus créent un premier plan valorisant.

Dans les zones urbanisées les bas cotés sont utilisés de façon plus intensive ; ils servent au stationnement à la circulation des piétons, etc ... Ils doivent être aménagés en trottoirs et soigneusement traités de façon à donner un aspect entretenu à l'espace public du village.

**LES OUVRAGES DU TGV**

Ils créent un effet de "porte" avant l'entrée dans le village. Nous proposons de compléter les aménagements sommaires qui ont été réalisés en plantant des alignements assez denses, en réalisant des sols soignés, en traitant les accès aux voies de service.

**DU TERTRE DES CINQ ROUTES**

**LE CENTRE VILLE**

Les RD 26 et 928 se croisent au centre ville. La sécurisation de ce carrefour est programmée. Il est nécessaire de la compléter, en amont et en aval du carrefour par des aménagements qui permettent de signaler l'entrée dans le village et imposent une réduction de vitesse aux voitures, tout en améliorant le confort des habitants.

Bas cotés et fossés de collecte des eaux pluviales enherbés

Chemin piéton stabilisé et plantations en haie ou en alignement

Trottoirs, bordures de voirie et plantations ponctuelles ou en alignement

● ● Bouquets d'arbres exceptionnels

**AU BELVEDERE**

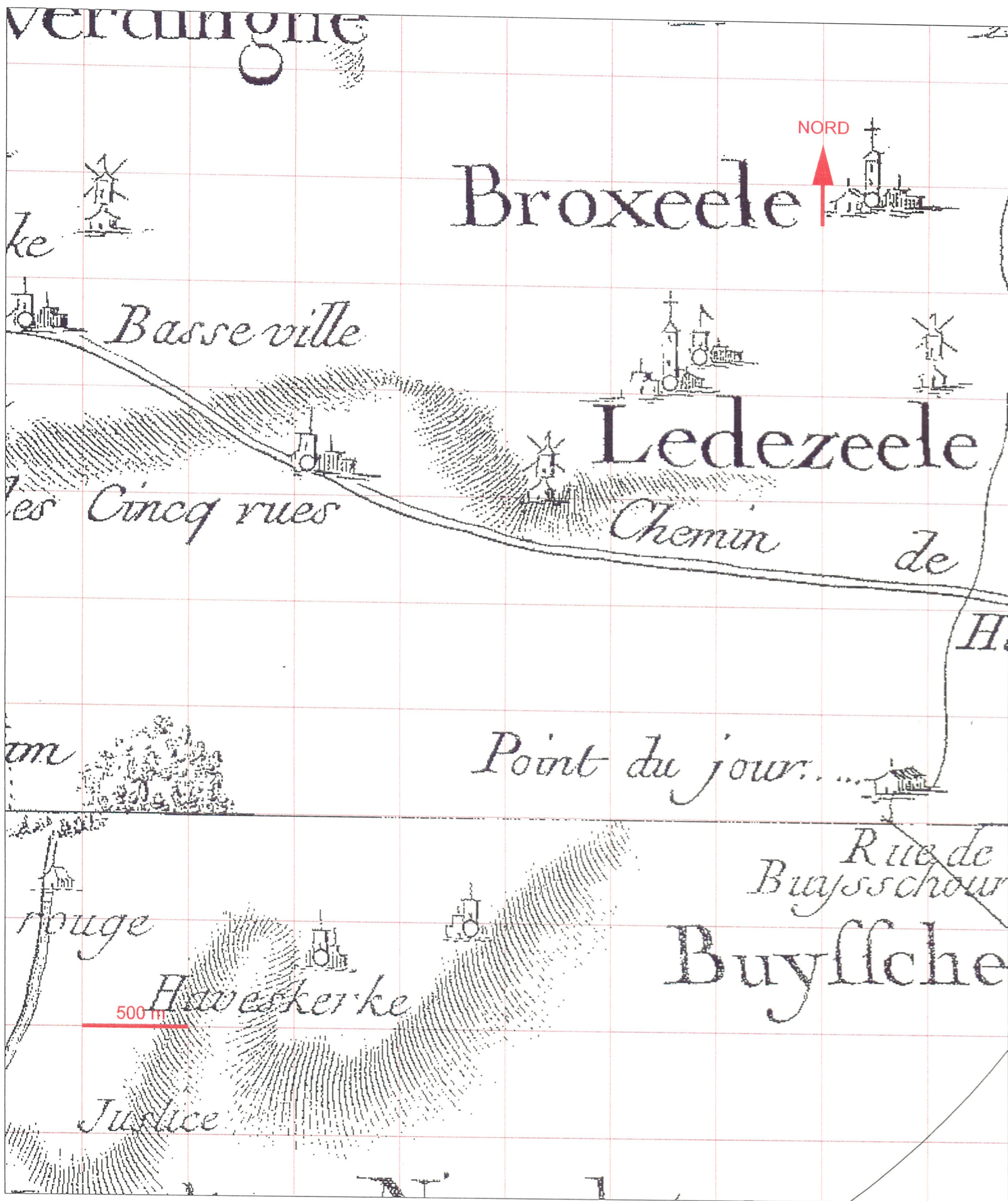
**A LA MOTTE FEODALE DU POINT DU JOUR**

Les routes départementales assurent tout à la fois le trafic de transit et le trafic de desserte. Elles relient les différentes communes et doivent être aménagées dans un certain esprit de continuité tout en s'adaptant au contexte qu'elles traversent. Plus l'urbanisation est forte, plus elles sont aménagées avec les matériaux et les mobiliers qui caractérisent la ville. Plus elles s'éloignent de la ville et des villages plus les traitements se simplifient.

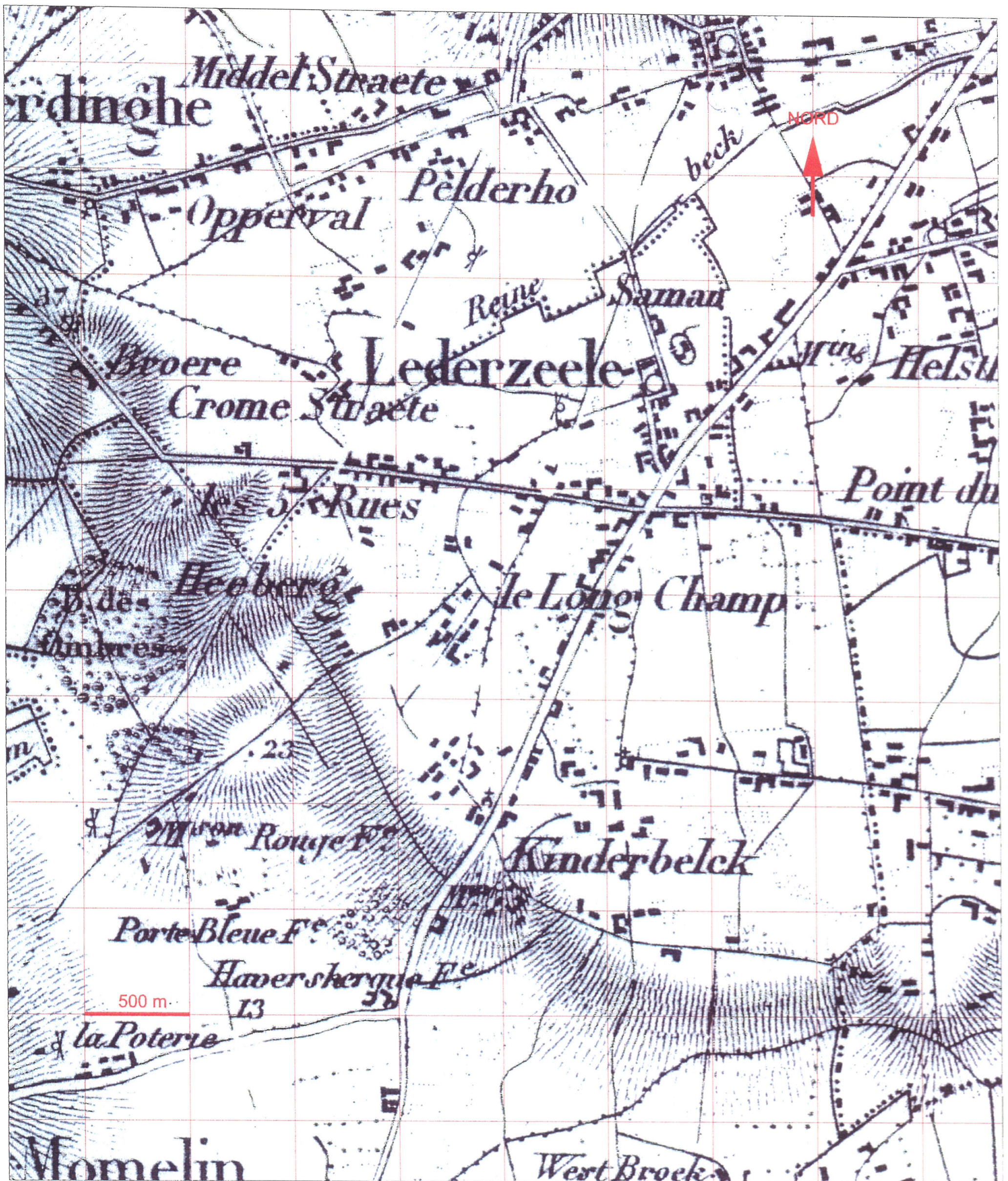
En ville les trottoirs sont en asphalté, les chaussées sont délimitées par des bordures, les stationnements s'organisent longitudinalement à la chaussée. Le mobilier est nécessaire : abris de bus, mâts d'éclairage... Les plantations permettent de mettre en valeur et d'organiser les espaces publics. Les plantations sont essentiellement faites d'arbres tiges compatibles avec la multiplicité des usages d'un espace urbain.

A la campagne, les bas cotés sont enherbés, les eaux pluviales sont collectées par des fossés également enherbés. Le mobilier est plus rare. Ponctuellement, un point remarquable est appuyé par un bouquet d'arbres exceptionnels : séquoias, ginkgo biloba, merisier, ou autre essence de campagne... ce sont des repères dans le paysage.

Entre la ville et la campagne les bas cotés sont autant que possible stabilisés de façon à dégager un espace pour la circulation des piétons. Si l'emprise disponible est insuffisante il convient de l'élargir de façon régulière sur une section cohérente (d'un carrefour à l'autre par exemple, ou tout au moins sur l'ensemble du secteur habité). Les plantations qualifient la transition entre la campagne et la ville, les haies bocagères sont taillées, les arbres existants sont conservés et protégés, des arbres d'alignement sont plantés dans les bas cotés enherbés. Ils sont répartis selon les espaces disponibles, avec un rythme qui peut être irrégulier. Les plantations se densifient à proximité des ouvrages tels que le franchissement du TGV.

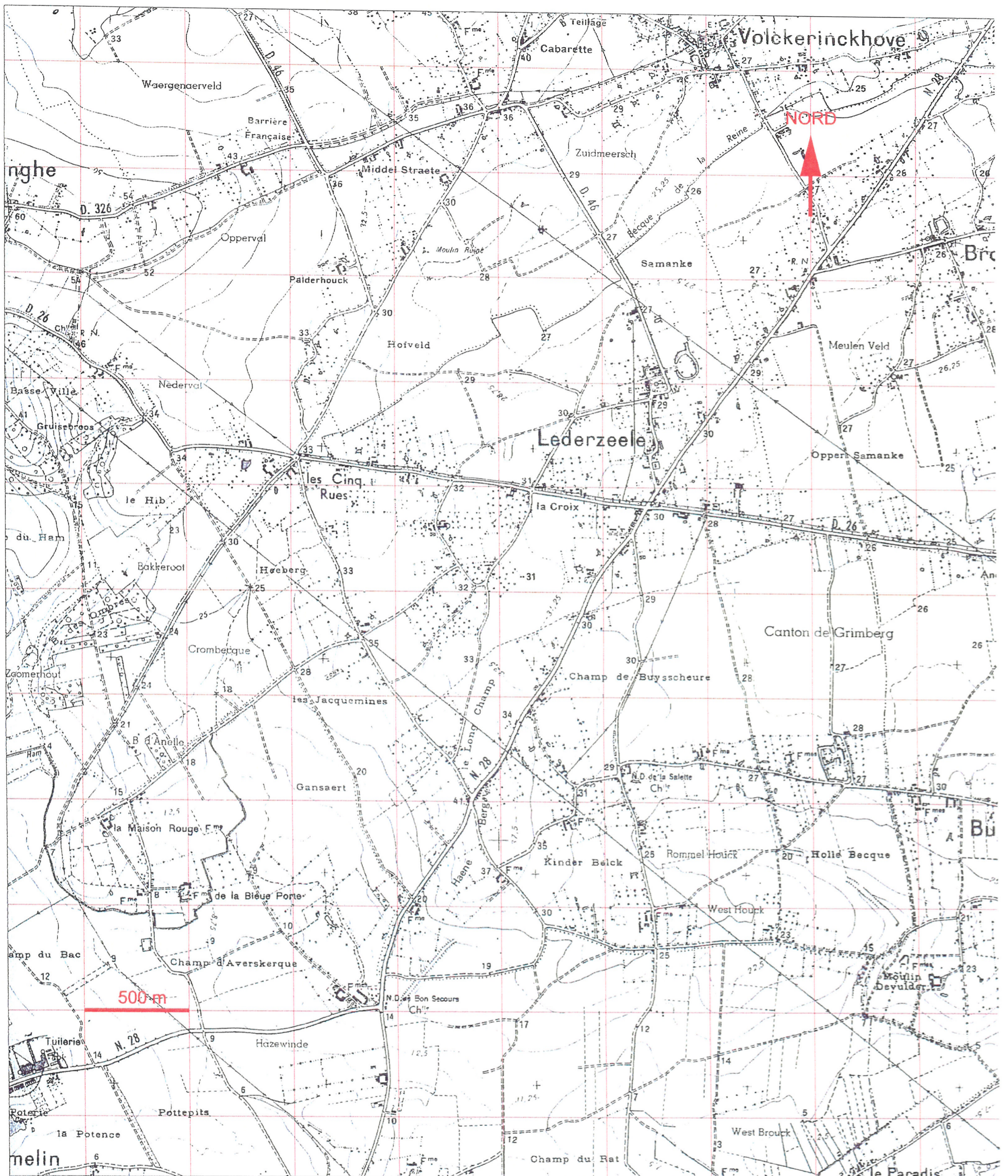


Dans le temps, l'évolution du territoire n'est pas linéaire. La commune a connu des périodes de moindre mutation. Elle connaît actuellement avec le passage du TGV, les nouvelles constructions, les opérations de remembrement, une période d'évolution à l'image de celle qu'elle semble avoir connue dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La première mention du village de Lederzeele remonte, selon la revue de l'association Yser Houck, à 1096. Le village s'est développé à proximité de la motte féodale qui le borde et à l'écart de la route de Watten à Cassel. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, seul le hameau des Cinq Rues est implanté le long de cette ancienne voie romaine. Plus à l'est la ferme mentionnée au lieu dit le Point du Jour semble correspondre à la seconde motte féodale de la commune.



Le village a déjà acquis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle une forme proche de celle d'aujourd'hui. Dans la campagne, il est possible de repérer la plupart des fermes existant encore aujourd'hui. La création de la route de Saint Omer à Bergues et son carrefour avec la route de Watten à Cassel détermine la nouvelle forme bipolaire du village. Les constructions, nombreuses autour de cette voie nouvelle, sont significatives du développement important des campagnes à cette époque. Une chapelle aujourd'hui disparue occupait alors le point culminant de la commune, au carrefour du chemin du Lièvre et de la route départementale.

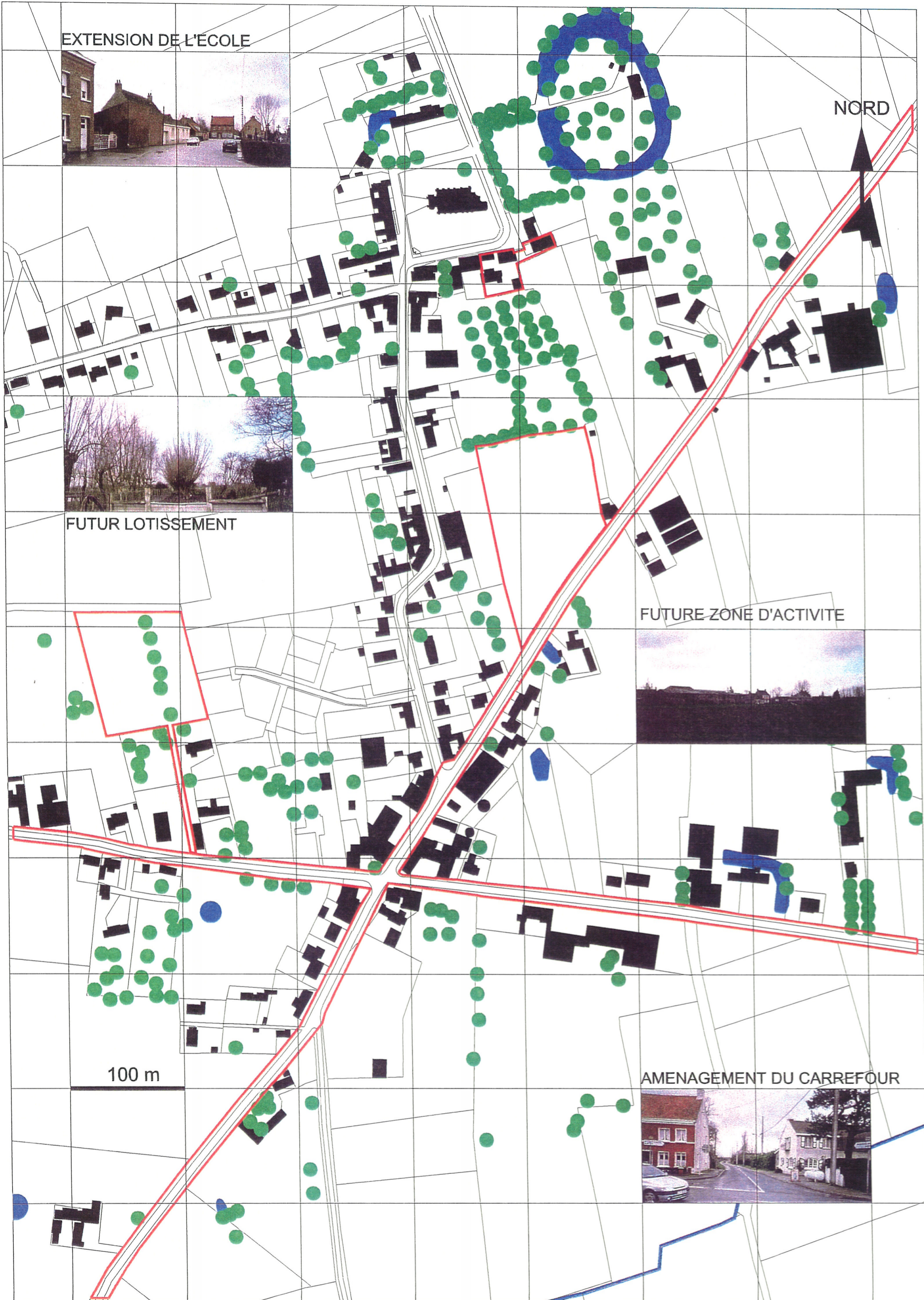




Hors la création d'une deuxième ligne à haute tension traversant la commune a suppression de la ligne de tramway et la disparition de la chapelle au carrefour de la RD 928 et du chemin des Lièvres distinguent principalement cette carte de la précédente et révèlent le déclin que connaissent en parti à cette époque les campagnes françaises.







EXTENSION DE L'ECOLE



NORD

FUTUR LOTISSEMENT



FUTURE ZONE D'ACTIVITE



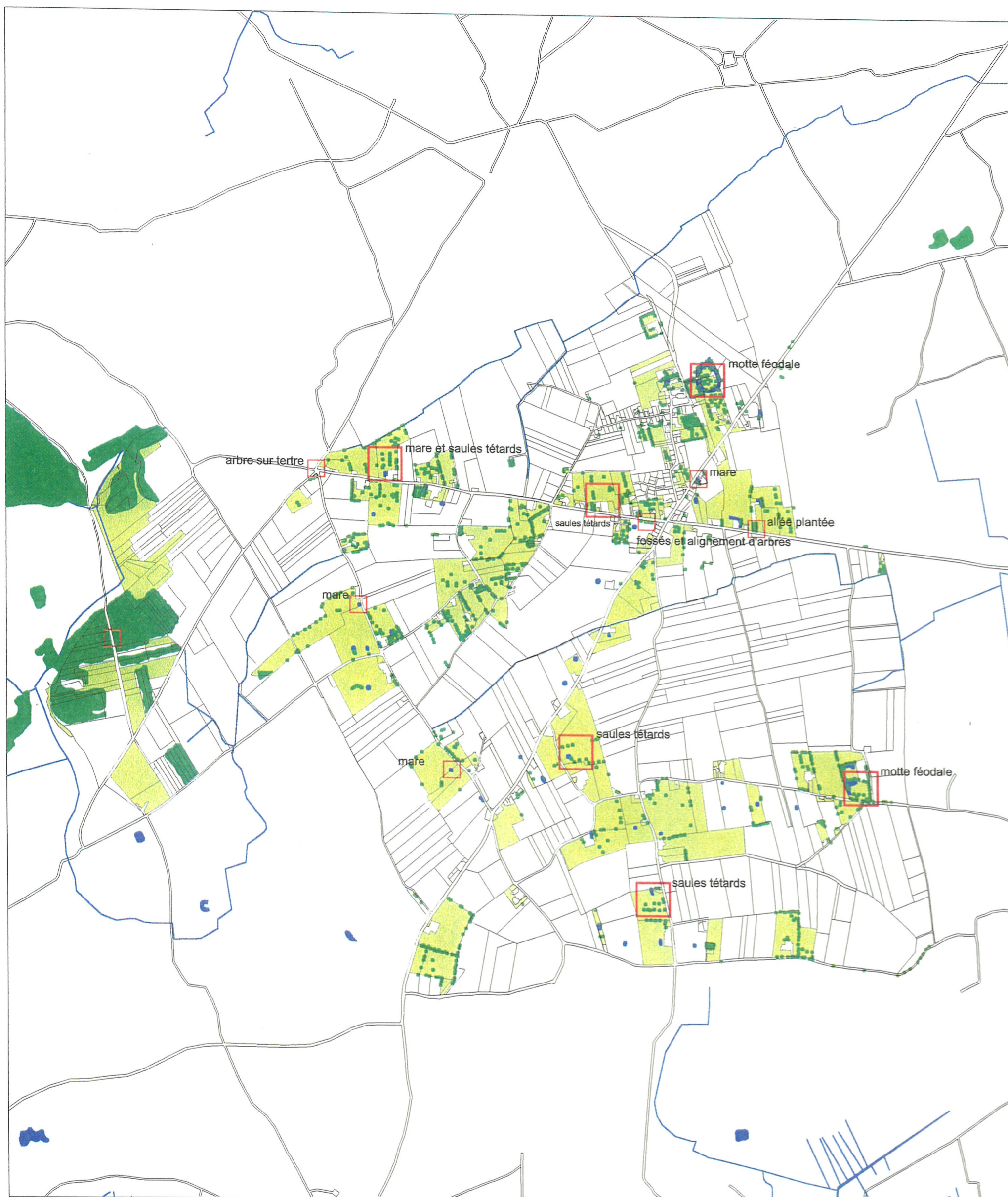
100 m

AMENAGEMENT DU CARREFOUR



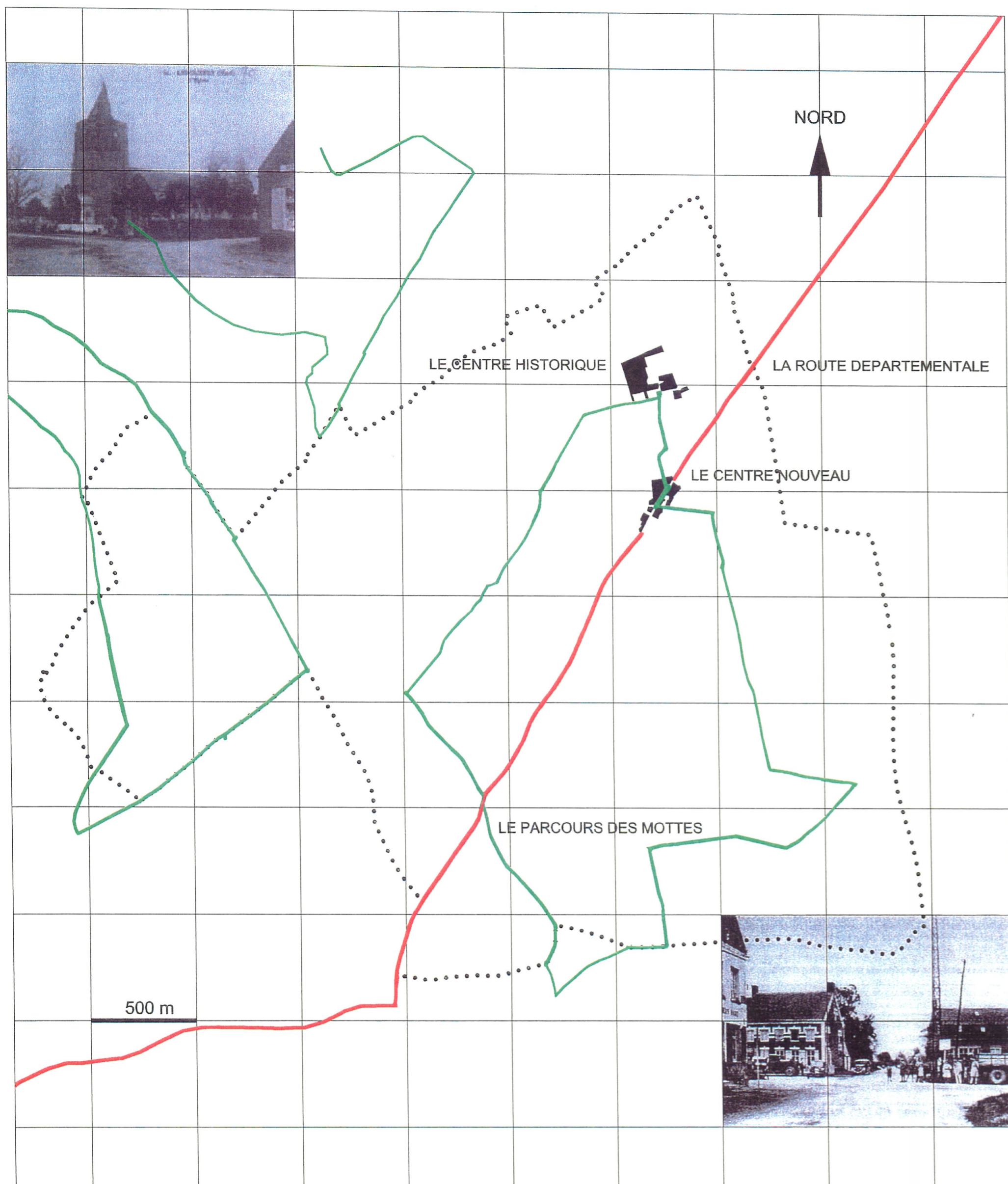


Alors que la carte de 1994 mentionne encore la présence de nombreuses haies et se rapproche ainsi des cartes précédentes, la photo aérienne révèlent nettement l'évolution des cultures et les modifications de paysage aujourd'hui à l'œuvre, ainsi contrairement aux représentations précédentes, les champs ouverts voués au cultures dominent nettement sur les prairies bocagères vouées à l'élevage qui font encore la particularité de la commune.



Le point le plus haut du bassin de l'Yser est situé sur le territoire communal. Il est difficile d'en situer exactement la source du fait d'une présence de l'eau importante. Cette présence se révèle par la présence de nombreuses mares et fossés, autant que par la végétation qui leur est associée et qui tant à disparaître. Les formes végétales sont nombreuses, chacune a un caractère particulier. Les saules sont plantés, pour la production d'osier, dans l'axe des parcelles napoléoniennes. Les tilleuls plantés sur des terres marquent des lieux significatifs et anciens. Les arbres de grand développement à proximité des routes et fermes sont les dernières traces d'un bocage disparu. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la plantation d'arbres d'ornement crée de nouveaux événements ponctuels. Aujourd'hui, le jardinage à proximité des maisons d'habitation s'inscrit dans cette logique de représentation et de décoration.





Lederzeele a la particularité de compter deux centres complémentaires et distants de 500 mètres. De son histoire, le village a conservé un caractère bipolaire. La séparation entre les deux centres est toujours présente, leurs différences de forme et de fonction sont caractéristiques. L'un semble attaché au passé, l'autre suivre les évolutions de son temps. Le premier jouxte l'église et de son cimetière. Le second profite de la circulation automobile et se développe le long des routes départementales et à partir de leur croisement. Le contour de l'église accueille les équipements publics, l'église, les écoles, la salle d'œuvre, la mairie, les terrains de sports, alors que le carrefour accueille les commerces, les services, la coopérative et les entreprises locales. Enfin, à l'extérieur du bourg, les parcours empruntés par les randonneurs et promeneurs apporte une animation nouvelle au cœur de la campagne.



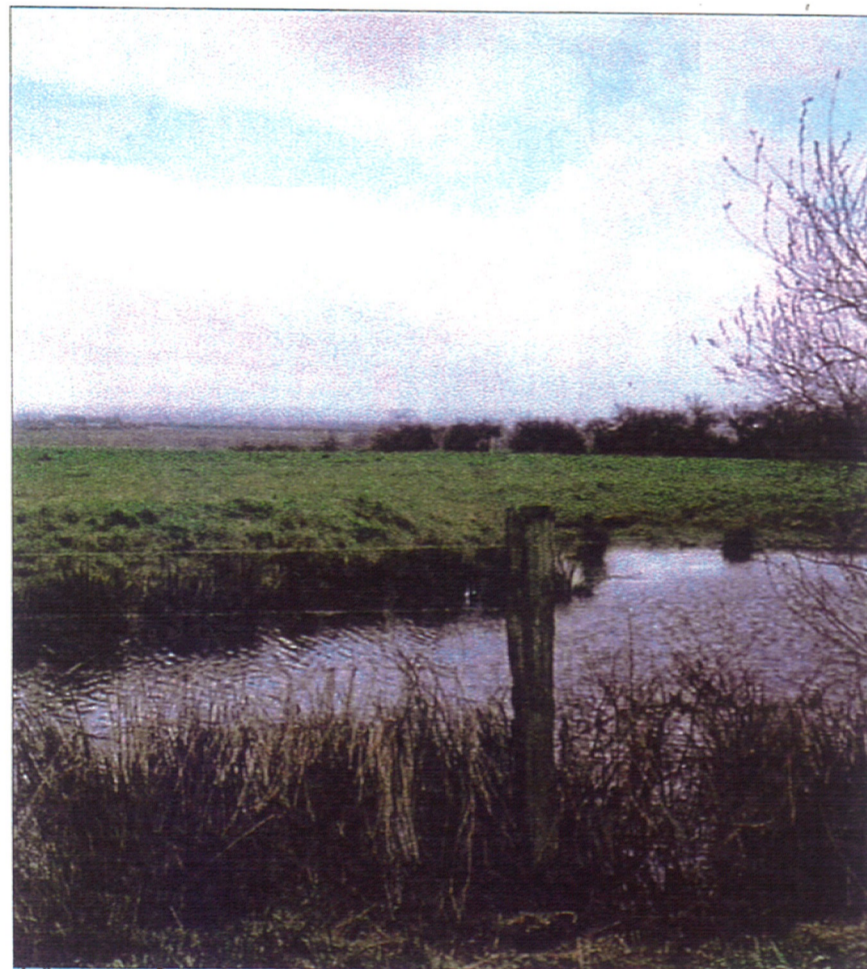
1/ par la présence des mares et des saules, l'eau qualifie le paysage



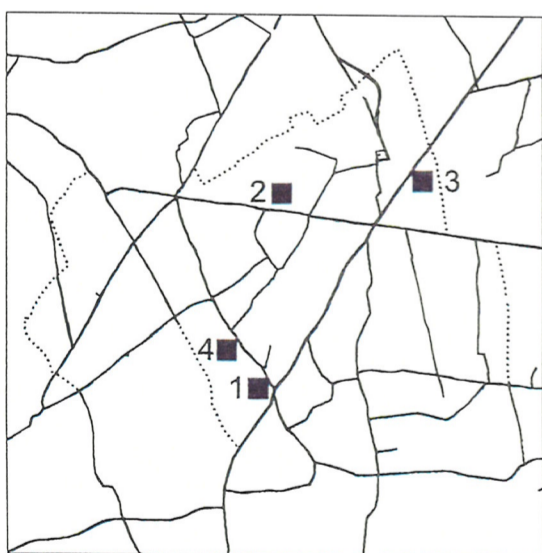
2 / une remarquable conjugaison de l'eau, des arbres et du bâti



3 / la mare crée un évènement au bord de la route



4 / la mare forme un premier plan au panorama sur la vallée

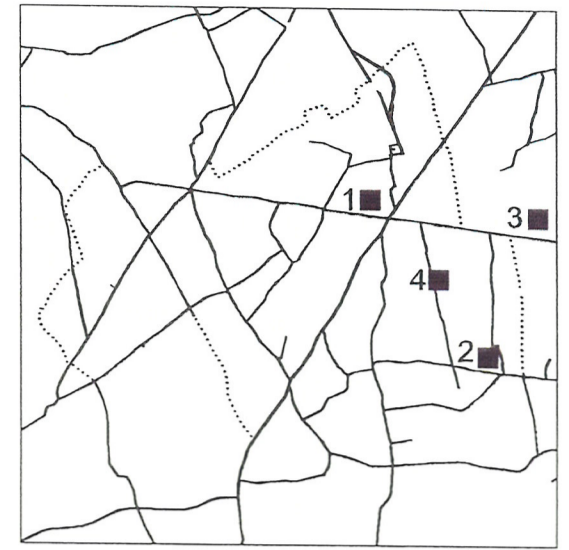




1 / le détail du fossé donne une grande qualité à ce bord de route



2 / les douves rappellent la fonction défensive de la motte féodale



3 / Les berges nouvellement plantées de l'Yser



4 / le fossé de collecte des eaux devient support de végétation



1 / un point de repère important : le tilleul et son tertre



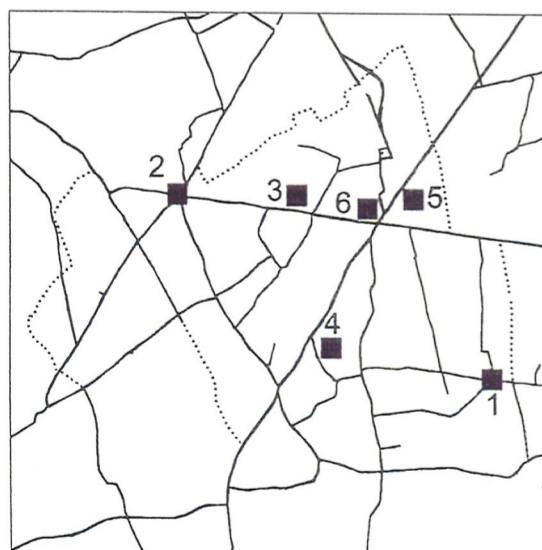
2 / l'arbre sur le tertre marque le carrefour des Cinq Rues



5 et 6 / les arbres d'ornement créent des événements dans le village



3 / les saules têtards créent un paysage spectaculaire

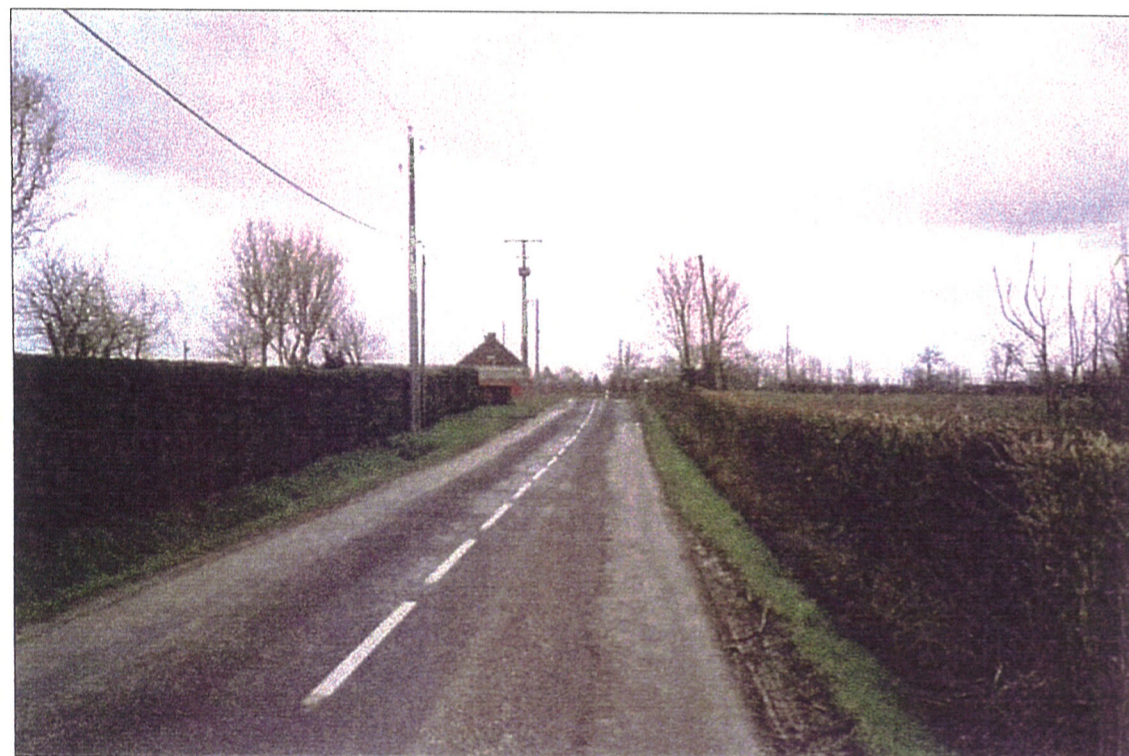


3 / les alignements de saules têtards révèlent la trace du parcellaire en lanière aujourd'hui disparu





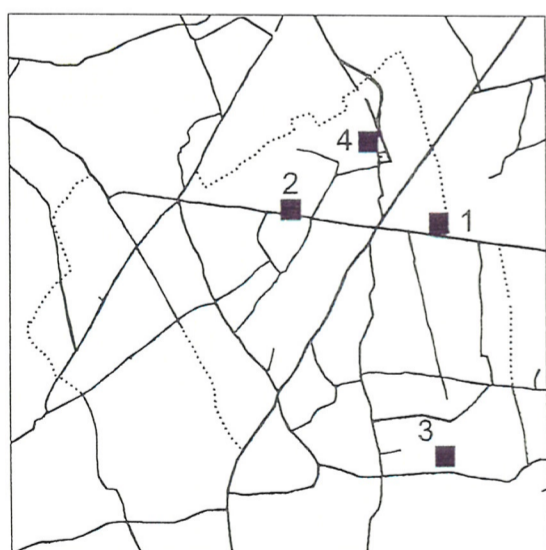
1 / la haie marque la limite communale



2 / de part et d'autre de la route, une haie vive taillée basse laisse passer la vue contrairement à la haie de thuya taillée plus haute



3 / la haie libre masque l'aire d'ensilage



4 / une porte taillée dans la haie crée un évènement et cadre l'entrée de la maison



1 / l'alignement des grands arbres qualifie l'entrée de cette ferme



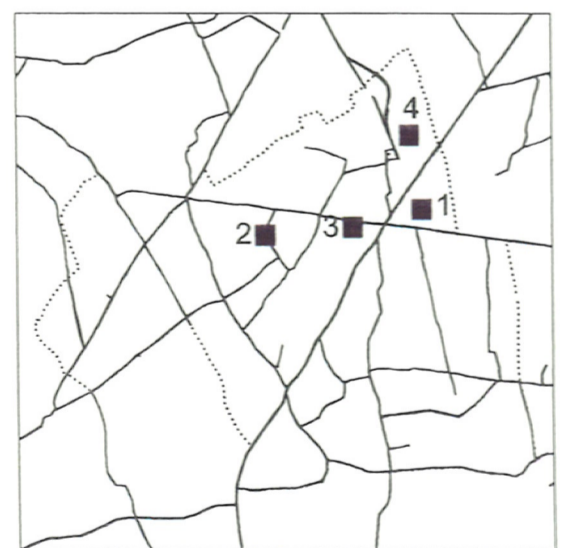
3 / les grands arbres créent une échelle majestueuse dans le paysage



2 / le bocage anime le paysage des routes et chemins, ici il forme des parois qui accompagnent la courbure du chemin



4 / l'alignement d'arbres ordonne l'espace tout en laissant passer la vue





1 / 2 / le choix des essences pour les haies bocagères définit des silhouettes particulières dans le paysage



3 / 4 / 5 / parmi les grands champs, les îlots plantés et les fermes qu'ils accompagnent font figures de vaisseaux posés dans le paysage



1 / le fleurissement des jardins agrémente le bord des routes



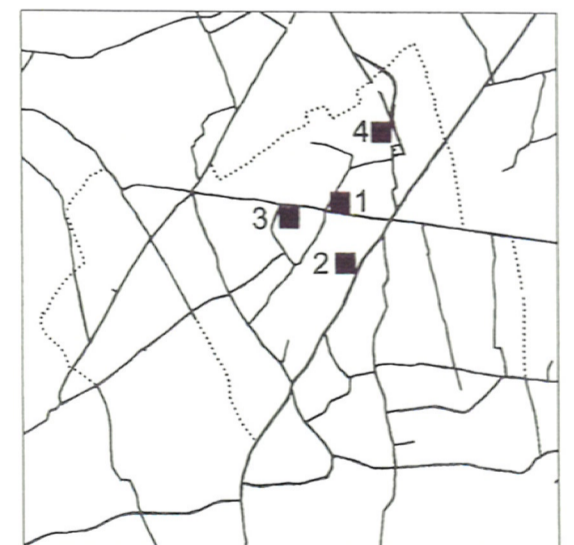
3 / le potager participe à la qualité de ce jardin

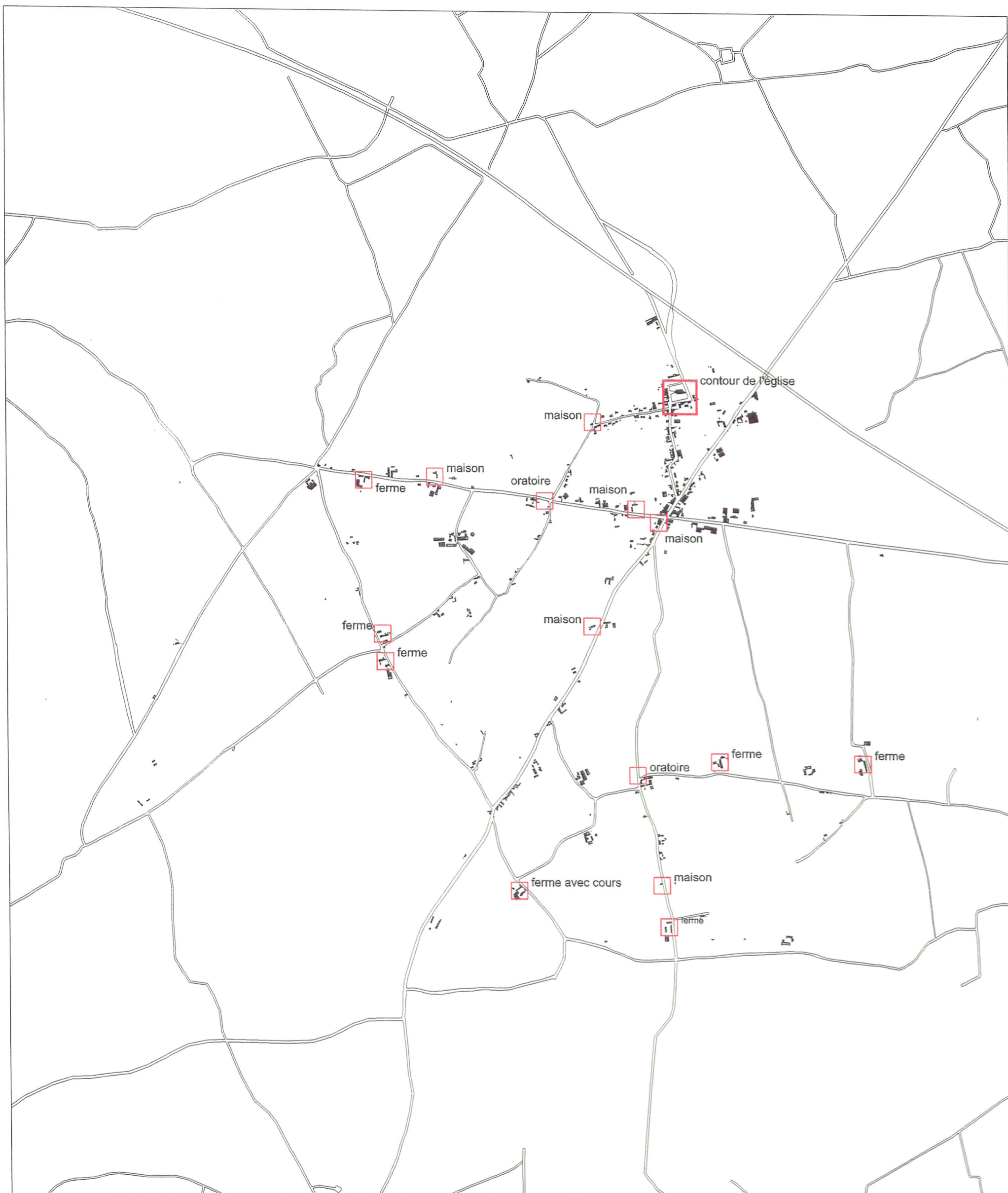


3 / protégé par une haie, un jardin botanique

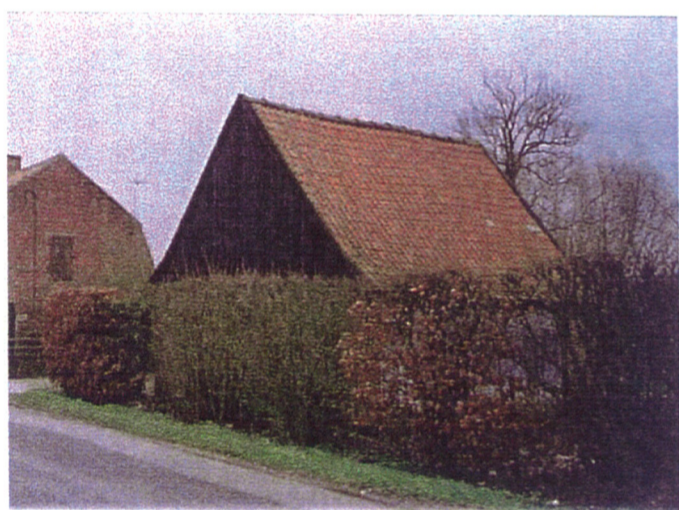
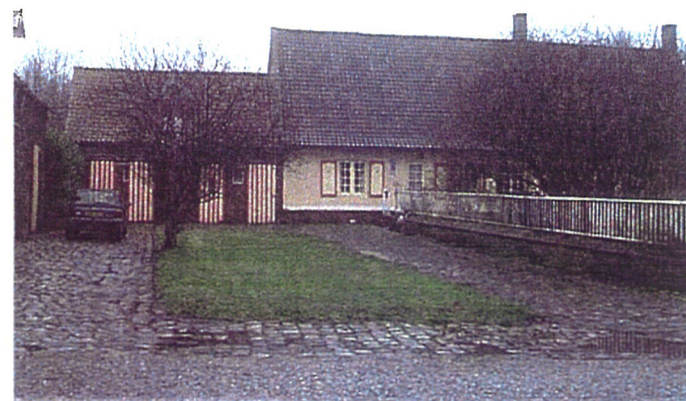


4 / quelques vasques plantées suffisent à donner une qualité à cette cour de ferme





Si seules les deux buttes féodales sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques, il n'en demeure pas moins que la commune de Lederzeele dispose sur son territoire de nombreux ensembles bâtis de qualité. L'église Notre Dame de la Visitation, sa tour des XVI et XVII<sup>e</sup> et la place qui l'entoure forment un ensemble urbain intéressant. Les oratoires implantés à nombre de croisement de routes et chemins témoignent des pratiques religieuses. Enfin, ce sont les nombreux ensembles d'architectures civiles répartis sur la commune qui sont remarquables. Ce sont les bâtiments d'exploitation ou d'habitation des fermes, les petites maisons souvent accompagnées de dépendances ou encore certaines maisons du bourg.



Les matériaux utilisés traduisent à toutes les époques un souci d'économie dans la construction. Les constructions anciennes associent généralement bois et brique. Les soubassements et les murs pignons exposés sont généralement réalisés en brique. Les pignons non exposés et les parties hautes des murs latéraux sont clos de bardage en bois peints de teintes vives ou traités de couleur sombre. La pose de brique a donné lieu à de nombreux motifs, particulièrement en ce qui concerne les pignons. Les toits sont presque exclusivement à deux pentes. Les toitures simples ont des pentes fortes, supérieures à 45°. Elles forment de grandes surfaces proportionnellement plus importantes que les murs qu'elles recouvrent, l'effet est d'autant plus spectaculaire que les constructions comme les bâtiments d'exploitation des fermes sont vastes. Les toitures "à la Mansard" sont généralement réservées aux bâtiments d'habitation. La tuile en "S" recouvre encore quelques toitures, elle a été généralement remplacée par des tuiles "mécaniques". Les constructions récentes se distinguent par l'utilisation de tuiles sombres. Certains matériaux contemporains, parfois choquants dans un premier temps finissent par trouver leur place dans le paysage. Ainsi, la tôle galvanisée ou le fibro-ciment, contrairement à des matériaux plus récents comme la tôle laquée, acquièrent avec le temps une patine de rouille et de lichens qui leur confère une certaine qualité.